

« NOUS NE NOUS TAIRON PAS »

Constats d'une mission intersyndicale de solidarité avec la Palestine

sttp 
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes



SEMB
SAQ

SERV
CSQ

PSS  **HCP**
fiq



QUÉBEC-PALESTINE
SOLIDARITÉ INTERSYNDICALE


CSQ


SYNDICAT
des métaux

fiq


SEECR
Syndicat des
enseignantes et enseignants
du Cégep de Rimouski


CSN



CiS
centre international
de solidarité ouvrière

Septembre 2015

TABLE DES MATIÈRES

En un coup d'œil : Histoire d'une dépossession	3
Apartheid ? Injustices et humiliations au quotidien	4
Créer le fait accompli : une politique systématique d'accaparement du territoire	7
Un militantisme syndical en butte à de multiples obstacles	12
Vivre dans l'espoir du retour : les réfugiés palestiniens	16
Le droit à l'éducation dans la ligne de mire	17
Les femmes : lutter contre l'occupation mais aussi pour l'égalité	19
L'environnement, victime silencieuse de l'occupation	20
Une santé minée par l'occupation	24
Une résistance aux multiples visages	25
Déclaration de solidarité avec le peuple palestinien	27
Des ressources pour agir	28



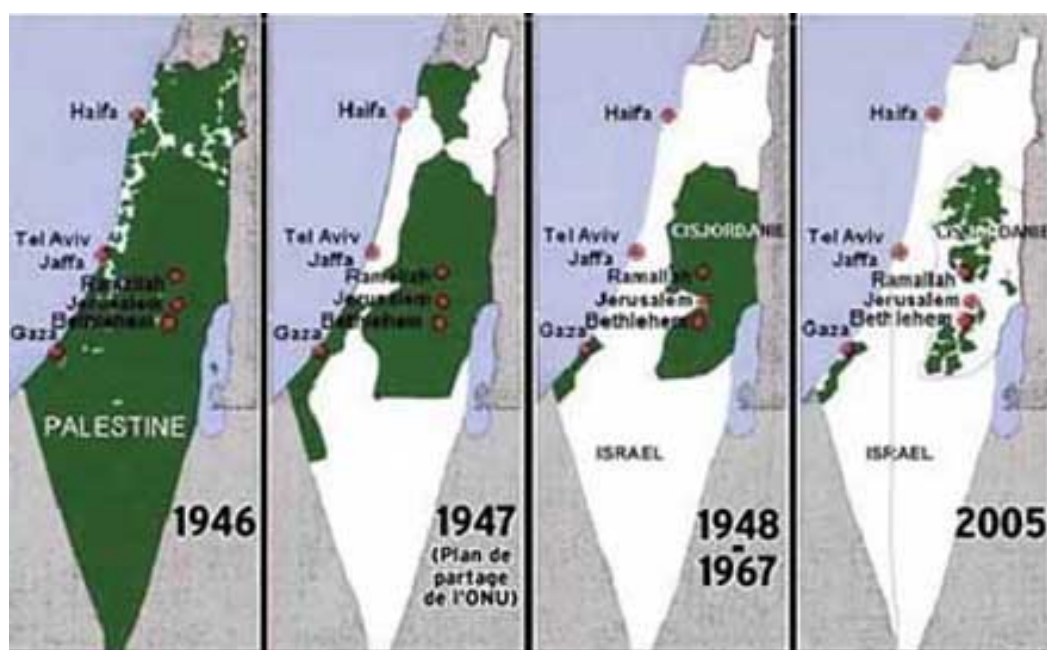
À Hébron, le groupe est chaleureusement accueilli par le « Palestinian Postal Services Workers Union ». (Crédit : Julie Daignault)

À l'occasion de son quarantième anniversaire, le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) organisait, à l'automne 2015, un stage de solidarité avec le peuple palestinien auquel ont participé des représentant-e-s de 7 organisations syndicales québécoises affiliées à la FTQ, la CSN, la CSQ ou la FIQ. Ce stage était aussi une façon de rendre hommage à un des fondateurs du CISO, Rezeq Faraj, syndicaliste québécois d'origine palestinienne et grand militant, décédé en 2009.

L'expérience a été à la fois bouleversante et épuisante. Au cours de ces 12 jours de stage, nous avons arpenté la Cisjordanie occupée de long en large, visité des villes, des villages et des camps de réfugiés, traversé des dizaines de barrages militaires et croisé autant de colonies de peuplement israéliennes. Nous avons eu la possibilité d'échanger avec des militant-e-s israélien-ne-s et palestinien-ne-s de milieux très variés : organisations syndicales, associations de défense des droits de la personne, coopératives féminines, comités villageois, coalitions d'organisations, centres universitaires ou culturels...

Révolté-e-s par ce que nous avons vu, vécu et entendu, déterminé-e-s à faire connaître la réalité du peuple palestinien, nous rapportons de ce stage deux constats essentiels. D'abord, que **l'occupation israélienne de la Palestine est une entreprise massive, brutale et systématique d'accaparement territorial, de nettoyage ethnique, d'oppression et de dépossession, perpétrée dans un mépris total du droit international et avec la complicité de nombreux pays occidentaux, dont le nôtre.** Et que par conséquent, face à cette situation, **c'est la mobilisation de la solidarité internationale qui représente le seul véritable espoir du peuple palestinien**, comme nous l'ont rappelé à plusieurs reprises les différentes organisations que nous avons rencontrées.

EN UN COUP D'ŒIL : HISTOIRE D'UNE DÉPOSSESSION



1917 : L'Angleterre se déclare favorable à la création d'un foyer national juif en Palestine ; en 1920, la « Palestine historique », province de l'empire ottoman, passe sous contrôle britannique.

1947 : Aux lendemains de la deuxième guerre mondiale, un plan de partition voté par les Nations-Unies prévoit accorder 56% des terres palestiniennes aux réfugiés juifs d'Europe pour créer un État israélien

1948 : Israël déclare son indépendance, s'appropriant 78% des terres palestiniennes, rasant des centaines de villages et en chassant plus de 750.000 habitants, qui deviendront des réfugiés (aujourd'hui environ 5 millions de personnes). C'est la « Nakba », la catastrophe.

1967 : À la suite de la Guerre des 6 jours, les Israéliens occupent Jérusalem-Est, la Cisjordanie et Gaza et s'emparent du Plateau du Golan (appartenant à la Syrie) et des Fermes de Chebaa (Liban). Avec la nouvelle ligne d'armistice (ligne verte), les territoires palestiniens ne représentent plus que 22% de leur superficie d'origine.

1993 : Dans le cadre des accords d'Oslo, le territoire de la Cisjordanie est divisé en trois zones : la Zone A, sous contrôle palestinien (présentement environ 17% du territoire¹), la Zone B, sous contrôle conjoint (environ 24% du territoire) et la Zone C, sous contrôle militaire israélien (59% du territoire). Israël accélère l'implantation de colonies illégales de peuplement en Zone C (et dans certains cas en Zone B)

2002 : Début de la construction du Mur, qui permettra à Israël de s'emparer de 12% du territoire de la Cisjordanie.

2015 : Le territoire palestinien est réduit à quelques enclaves isolées les unes des autres, qu'on peut comparer à des bantoustans.

¹ <http://www.passia.org/publications/bulletins/zonec/2732013AreacFR-5-s.pdf>

APARTHEID ? INJUSTICES ET HUMILIATIONS AU QUOTIDIEN

D'APRÈS LE TÉMOIGNAGE D'AMÉLIE NGUYEN, PARTICIPANTE AU STAGE ET COORDONNATRICE DU CISO

Peut-on parler d'apartheid dans le cas de la Palestine ?

Simplement défini, l'apartheid est un système social et politique où on met une population « à part », un système discriminatoire de ségrégation en fonction de l'identité raciale ou ethnique. L'apartheid comporte trois éléments principaux : un traitement différencié en termes de droits humains, une limitation de l'accès à la terre, la militarisation et la répression violente.

« *Nous n'arrêterons pas la vie, nous ne partirons pas* »

Eileen Kuttab

Des régimes juridiques différents et un non-respect des droits des Palestiniens

La liste des décrets militaires israéliens est longue et ces décrets régissent de manière autoritaire, arbitraire et exécutoire la vie des Palestiniennes et des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. Ils appuient l'appropriation des territoires par les Israéliens et touchent notamment l'accès à l'eau, la capacité de survie économique, les droits civils et politiques, l'agriculture. Au-delà des conséquences très concrètes pour la population, cela signifie aussi que tout enjeu lié à la population palestinienne est vu dans une optique sécuritaire, que la présence palestinienne est en soi interprétée juridiquement comme une menace sécuritaire pour l'État d'Israël.

C'est par décret militaire que l'on a permis, par exemple, l'arrestation administrative, une détention en-dehors des garanties juridiques de base, sans jugement, et la déportation des Palestiniens qui sont considérés comme des « infiltrateurs ». Cela bloque spécifiquement le retour des réfugiés palestiniens, en contradiction avec la résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Un décret a aussi étendu la portée des arrestations administratives aux enfants palestiniens². Ce sont aussi des décrets qui interdisent la construction d'infrastructures de traitement et de distribution de l'eau en Cisjordanie depuis 1967³. Par décret, le gouvernement d'Israël encourage institutionnellement l'appropriation des maisons ou des terres des Palestiniens, spécifiant qu'il est possible pour un.e Israélien.ne agissant « de bonne foi » d'acheter des terres sans le consentement de ses propriétaires. Leur propriété sur ces terres sera reconnue de manière exécutoire, laissant les Palestiniens sans recours⁴. Les décrets justifient aussi la capacité du gouvernement israélien de déclarer « territoires d'État » des terres publiques palestiniennes⁵.

Cette gouvernance dans une totale opacité et sans recours juridique ou dialogue démocratique possible pour le peuple palestinien est l'un des aspects cruciaux de l'imposition du contrôle de l'occupant israélien. Le traité de la Haye permet d'imposer des décrets à des territoires occupés, mais uniquement pour des raisons sécuritaires. Ce régime juridique parallèle, imposé depuis 1967, est illégal en droit international et est au cœur du traitement différencié et discriminatoire des Palestiniens caractéristique du crime d'apartheid.

Le non-respect des droits des Palestiniennes et Palestiniens

Le gouvernement israélien contrôle plusieurs aspects cruciaux de l'existence des Palestiniens, au point de rendre leur vie intenable, afin de les pousser à quitter leurs terres ou de briser leur moral. Chaska, de l'organisation ICADH rencontrée à Jérusalem Est, dénommait ainsi cette aggravation des conditions de vie le « transfert silencieux ». Elle considérait que l'objectif en est de consolider la mainmise du gouvernement israélien sur les territoires palestiniens en augmentant le poids démographique de la population juive sur le territoire.

² https://en.wikipedia.org/wiki/Israeli_Military_Order#Other_Military_Orders:_Israeli_military_orders_relevant_to_the_arrest_detention_and_prosecution_of_Palestinians, Addameer; [PCHR Condemn New Israeli Military Orders Aimed at Expelling West Bank Palestinians](#), PCHR, 12 April 2010; [Order No. 1650—Order regarding Prevention of Infiltration \(Amendment No. 2\)](#) (unofficial translation). HaMoked.

³ [Appendix 1 Israeli military orders regarding water](#), Palestinian Water Authority, Accessed February 2014; [Troubled Waters—Palestinians denied fair access to water](#), p. 15 + note 35 à la p. 103. Amnistie Internationale, Octobre 2009. On [Israel rations Palestinians to trickle of water](#)

⁴ [Land Grab: Israel's Settlement Policy in the West Bank](#), p.62. et 67, B'Tselem, Mai 2002.

⁵ [Under the pretext of State Property "The Israeli Occupation Authorities confiscate land in Nahhalin village"](#), ARIJ, 5 mars 2009.



Chaska, de l'organisation ICADH nous explique la démolition des maisons à Jérusalem Est. (Crédit : Julie Daignault)

Les agissements du gouvernement israélien menacent en particulier le **droit à la vie, à la santé, à l'éducation, à l'alimentation, au travail, l'accès au territoire** de la population palestinienne. Cela appuie aussi la qualification d'apartheid, puisque les droits des Palestiniens ne sont pas respectés par le gouvernement israélien du fait même qu'ils et elles sont Palestiniens. Le mur, les routes réservées et les contrôles routiers en sont les outils privilégiés. Selon *Stop the Wall*, en morcelant le territoire palestinien, le gouvernement d'Israël étouffe l'économie locale; isole la capitale politique, Jérusalem; restreint énormément la liberté de mouvement pour la population palestinienne, ce qui a des répercussions sur l'ensemble des droits des Palestiniens.

Le mur contribue lui-même au vol des terres palestiniennes, 85% de son tracé débordant les limites de la ligne verte de 1967. En 2004, le mur a été reconnu comme illégal en droit international par la Cour

internationale de justice. Ce dernier sépare les villages de leurs terres, ce qui met en péril la survie économique et alimentaire et facilite l'appropriation des ressources et de l'eau, contrôlée à 82 % par les colons. Nous avons pu observer sur place, à Jérusalem Est, notamment, comment les étudiant.e.s doivent faire de longs détours et passer par ces contrôles pour aller à l'école dès le plus jeune âge, s'exposant alors à l'intimidation et aux violences des militaires lourdement armés. Les meilleurs hôpitaux sont israéliens et la population palestinienne de Cisjordanie n'y a en général pas accès, à moins d'avoir une permission spéciale. À Jérusalem et dans 72% du territoire de Cisjordanie, on prive les Palestiniens du droit au logement, en rendant l'obtention des permis de construction presque impossible pour eux, ce qui affecte en particulier la population bédouine, comme nous l'avons observé en visitant la Vallée du Jourdain. Les maisons construites sans permis, dites illégales, seront détruites par des bulldozers avec l'appui du bras armé de l'État, aux frais de la famille éprouvée. C'est notamment le cas à Jérusalem Est et dans la zone C. À Hébron, les maisons se font même voler en plein jour, et les occupants doivent ensuite composer avec la présence de colons israéliens dans leur demeure, ne pouvant les chasser, encore une fois sans recours juridique équitable. À Gaza, le blocus économique représente une punition collective, contraire au droit international.

Les décrets touchant le commerce et l'exportation de produits hors de Cisjordanie et les difficultés de mobilité contribuent à **étouffer l'économie palestinienne**, minant du coup les possibilités locales d'emploi. Selon l'Organisation internationale du travail, en 2008, 33 % de la population de Cisjordanie et 80 % de la population de Gaza dépendaient de l'aide internationale pour survivre. La Banque mondiale reconnaît même que la restriction de la liberté de mouvement et la fermeture physique d'Israël sont les principales causes de la détérioration rapide de l'économie palestinienne. Comble de l'injure, en contrepartie, et alors que les Palestiniens n'ont presque aucun services en retour du paiement de leurs taxes, la répression a un coût exorbitant : l'unique construction du mur a coûté 3,3 milliards de dollars américains. Nous avons entendu plusieurs histoires de cargaisons de produits frais qui avaient été bloquées à un checkpoint jusqu'à ce qu'elles soient impropres à la consommation (des fraises ou des tomates, par exemple), ce qui fait alors perdre toute une récolte à grands frais pour les agricultrices et agriculteurs palestiniens.

Un **checkpoint** est un poste de contrôle sur la route où les militaires israéliens armés et agressifs vérifient où on va, qui on est, et si on représente une menace pour la sécurité de l'État. Certains sont permanents, d'autres sont « volants » et leur mise en fonction dépend du contexte « sécuritaire » du jour ou de l'humeur. On peut y être retenu sans raison pendant des heures. C'est l'un des endroits où la discrimination caractéristique de l'apartheid est la plus visible. Le double standard est évident. Ces contrôles rythment la vie des Palestiniens dès qu'ils souhaitent avoir une vie meilleure : étudier, aller à l'hôpital, commercer, travailler. L'absence de liberté de mouvement pèse sur le quotidien, la capacité de visiter sa famille, d'étudier, de garder un travail. On laisse des gens accoucher ou mourir faute de soin à ces points de passage. On y arrête des gens sans raison. C'est là qu'on catégorise, humilie, intimide, brutalise; là où on crée la peur et la hargne au quotidien.



Le check point de Qalqilya très tôt le matin. (Crédit : Amélie Nguyen)

Devant la rareté de l'emploi, faute d'opportunités, plusieurs Palestiniens tentent d'en trouver un en Israël ou dans les colonies. Les travailleuses et travailleurs, s'ils réussissent à obtenir l'un des rares et coûteux permis de travail à Jérusalem, se joindront possiblement aux 12 000 personnes qui doivent passer par le *checkpoint* de Qalqilya chaque matin. Selon nos observations et le témoignage des gens de la « Palestinian General Federation of Trade Unions » (PGFTU) rencontrés à Qalqilya, ils y sont littéralement traités comme du bétail, traversant sous la haute surveillance d'une compagnie de sécurité privée, surveillance encore une fois payée à même leurs taxes. À tout moment, le poste de contrôle peut être bloqué pendant des heures, empêchant les gens de passer. Il est donc difficile de garder un emploi, puisqu'il est problématique de savoir quand ou si on se rendra au travail.

Celles et ceux qui parviennent à travailler sans permis à Jérusalem ou dans une colonie travaillent souvent dans des conditions dangereuses et à très faible salaire, en moyenne

seulement le tiers du salaire minimum israélien. Des cas de blessés graves laissés à la frontière sans assistance par les employeurs et mourant par la suite ont été documentés par la PGFTU.

La militarisation et la répression violente

Les militaires sont partout en Palestine, acteurs incontournables de l'occupation violente. Les tours militaires de surveillance rythment le paysage. Les Israéliennes et les Israéliens doivent obligatoirement faire leur service militaire. L'État israélien a adopté récemment un décret permettant l'usage de balles réelles par la police contre les lanceurs de pierres à Jérusalem, ce qui était déjà permis en Cisjordanie. L'inégalité des forces est frappante, tout comme la disproportion de la réponse militaire, et l'absence de volonté de donner un procès juste et équitable dès lors qu'on présente les jeunes palestiniens comme des « terroristes » en puissance souvent sans preuves. Au vu des nombreuses exécutions extrajudiciaires dénoncées pendant les dernières semaines, on peut se demander si le gouvernement d'Israël donne la même valeur à la vie des Palestiniens et des Israéliens. Comment les médias peuvent-ils continuer à présenter l'État d'Israël comme la « seule démocratie du Moyen-Orient » au vu de ces nombreux agissements contraires au droit international?

Les arrestations arbitraires contribuent au contrôle de la population palestinienne, créant un climat de peur peu propice à la mobilisation sociale. Les agissements du gouvernement d'Israël sont contraires à la Quatrième convention de Genève, l'un des piliers du Droit international humanitaire. Alors

*Nous avons eu la chance « amère » d'être reçus par **Iyad burnat**, le frère d'Emad Burnat, co-réalisateur du film 5 caméras brisées. Deux semaines plus tôt, il avait été sauvagement battu par l'armée israélienne lors d'une manifestation pacifique, selon lui parce qu'il était reconnu comme un leader du village. Il avait deux côtes fracturées et peinait à marcher. Il nous a dit n'avoir jamais été battu avec une telle intensité. Lorsqu'on l'a arrêté, on lui a mis un bandeau sur les yeux en prenant soin de l'imbiber de puissants gaz lacrymogènes au préalable. Il a dû garder ce bandeau pendant plusieurs heures. L'un de ses fils, un adolescent, a perdu l'usage de sa jambe après avoir été blessé par les forces israéliennes lors d'une manifestation. Il avait peur pour ses enfants, que lui ou eux soient arrêtés. Il regrettait, impuissant, que le conflit et la violence leur aient volé leur enfance.*

que cette dernière interdit de détenir des prisonniers en-dehors des territoires occupés, le gouvernement d'Israël les détient tous en Israël. La *Convention* stipule que la torture est un crime de guerre, mais plusieurs Palestiniens y sont illégalement assujettis, allant jusqu'au décès pour 200 d'entre eux. De même, la détention sans procès juste et équitable y est dite illégale, mais depuis 2000, 20 000 Palestiniens ont pourtant été placés en détention administrative⁶.

⁶ <http://www.globalresearch.ca/israeli-apartheid-and-canadas-duplicity/5513653>

En contrepartie, 12 villages manifestent pacifiquement à chaque semaine depuis 10 ans en Cisjordanie, demandant la fin de l'occupation israélienne. Le village de Bil'in, notamment, été scindé en deux par le mur, séparant sa population de l'accès à ses terres, à son moyen de subsistance. Chaque vendredi, la manifestation pacifique appuyée par des militant.e.s internationaux est réprimée par une grande quantité de gaz lacrymogène et les militaires se font voir dans des véhicules blindés. De nombreux blessés graves et deux décès ont eu lieu dû à ces répressions. Les arrestations administratives sont courantes et incluent les enfants, à toute heure du jour ou de la nuit, lorsque les militaires visitent le village.

L'appel de la société civile : boycott, désinvestissement et sanction

Dans cette situation, où les manifestations pacifiques n'ont pas été entendues depuis toutes ces années, la dite « communauté internationale » porte une responsabilité pour les violences actuelles. Alors qu'on parle d'un processus de paix, cette « communauté internationale », États-Unis en tête, appuie très solidement Israël afin de maintenir une influence géopolitique dans la région, que ce soit financièrement ou politiquement (3,1 G \$ US par année en aide militaire, soit 8,5 M \$ US par jour).

La « communauté internationale » continue de plaider pour la solution à deux États. Mais la colonisation sans fin, faisant du territoire palestinien une série d'îlots isolés les uns des autres, annihile dans les faits cette possibilité et montre l'absence de volonté politique d'un règlement pacifique au conflit du côté israélien. En réalité, la Palestine unifiée qui pourrait devenir un pays n'existe carrément plus sur les cartes.

Voyant l'impasse, plusieurs organisations et individus palestiniens, dont l'ensemble des organisations syndicales palestiniennes, accentuent l'appel à appuyer la campagne boycott, désinvestissement et sanction (BDS). Impossible pour eux de demander à l'opprimé sous occupation de régler un conflit avec l'opresseur dans un contexte où ce dernier ne montre aucune volonté de changer ses politiques. Elles et ils sont donc convaincus que pour faire face à la complaisance de la « communauté internationale », seules les pressions économiques imposées par un mouvement citoyen international seront capables de faire plier le gouvernement d'Israël pour qu'il mette enfin un terme à son occupation illégale.



La manifestation hebdomadaire du village de Bil'in, où les gaz lacrymogènes sont utilisés en abondance. En arrière-plan, les véhicules blindés des forces de défense israéliennes. (Crédit : Julie Daignault)

CRÉER LE FAIT ACCOMPLI : UNE POLITIQUE SYSTÉMATIQUE D'ACCAPAREMENT DU TERRITOIRE

D'APRÈS LE TÉMOIGNAGE DE NATHALIE GUAY, STAGIAIRE DÉLÉGUÉE PAR LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX, ADJOINTE AU COMITÉ EXÉCUTIF ET RESPONSABLE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE LA CSN.

On ne pourrait s'y prendre autrement pour faire disparaître un peuple ; il est difficile de croire encore au processus de paix lorsqu'on constate à quel point l'occupation de la Palestine a été minutieusement planifiée et quelles sommes colossales ont été investies par Israël pour la mettre en oeuvre. Cette occupation et le colonialisme de peuplement qui en découle sont soutenus par une approche légaliste, renforcés par une domination militaire totale et prennent place dans un mépris complet du droit international.

Une des personnes rencontrées pendant notre stage, Michel Warschawski (journaliste, militant et co-fondateur du Centre d'information alternative - *Alternative Information Center*) nous racontait comment il avait un jour été confronté à la vision d'un colon israélien, invité à débattre avec lui dans le cadre d'une activité publique. Selon ce colon, la stratégie d'Israël est d'avancer le plus loin possible, en occupant le plus de territoire possible, afin de conserver les gains les plus importants possibles lorsqu'un jour, les pressions de la communauté internationale forceront Israël à négocier la paix.

Le véritable architecte du projet de colonisation de la Palestine et de cette politique du fait accompli est Ariel Sharon, général et ancien premier ministre d'Israël. Il disait qu'Israël ferait la paix lorsqu'il existerait et donc lorsque le processus de création de l'État israélien serait terminé. Dans cet esprit, Israël ne reconnaît pas toutes ses frontières, dont celles avec la Syrie et la Jordanie, afin de permettre l'expansion de son territoire vers l'Est.

La stratégie territoriale : un colonialisme de peuplement

Selon des statistiques datant de 2009, le Mur, les colonies, les routes et les zones de sécurité occupent 61% du territoire de la Cisjordanie et coupent le territoire en 22 ghettos isolés. C'est une véritable stratégie de morcellement du territoire qui isole aussi Jérusalem, la capitale palestinienne historique, du reste de la Palestine et qui la rattache à Israël et aux colonies. Tout le développement autour de Jérusalem, et notamment le projet de développement de la Zone E1, menace de diviser la Cisjordanie en deux.

La zone E1 relie Jérusalem-Est et la colonie de Ma'ale Adumim; elle est le seul passage restant entre le Nord et le Sud de la Cisjordanie. Ce projet de développement a attisé les tensions entre l'Autorité palestinienne et Israël, engendrant même des critiques des États-Unis, parce que le réaliser signifie la fin de la possibilité de créer un État palestinien unifié⁷. Du côté israélien, la colonisation de la zone E1 répondrait au rêve de créer un « Grand Jérusalem », brisant l'isolement de la colonie de Ma'ale Adumim et faisant de celle-ci une partie officielle du territoire israélien plutôt qu'une enclave.



Un réseau complexe d'infrastructures permet à Israël de contrôler les déplacements de la population de la Cisjordanie et de Gaza et ce faisant, de contrôler ses conditions de vie, son quotidien, son horaire. Par ce contrôle physique constant, l'occupation finit par se frayer une place dans l'inconscient de ceux qui la subissent.

La carte ci-contre ne donne qu'un aperçu des contraintes territoriales liées à la construction d'infrastructures par Israël en Cisjordanie : le Mur (tracé noir), les colonies (triangles bleus et zones en mauve), les routes interdites d'usage aux Palestiniens de Cisjordanie (lignes bleues). À cela il faudra encore ajouter les multiples points de passages (*checkpoints*) et zones de sécurité. Nous nous attarderons maintenant sur l'ensemble de ces obstacles.

Les colonies israéliennes

Les colonies jouent un rôle central dans le processus d'appropriation et d'occupation du territoire. La construction de colonies signifie fatalement que des terres sont confisquées aux Palestiniens, que ce soit parce que les colonies et infrastructures liées y sont installées, parce que de nouvelles barrières en empêchent l'accès ou parce qu'elles se retrouvent dans de nouvelles « zones de sécurité ». Les colonies israéliennes de peuplement débutent souvent de manière minimaliste, avec quelques roulottes posées au sommet d'une colline. Toutefois, elles prennent rapidement de l'expansion avec l'appui de l'armée israélienne et des institutions qui leur fournissent des services comme l'eau, l'électricité, les télécommunications et la construction de routes dans le but de les rendre plus permanentes. Toute une gamme de constructions, comme les nombreuses stations-service, font également leur apparition en territoire occupé.

On compte maintenant 600 000 colons israéliens et environ 200 colonies de peuplement en Cisjordanie, dont la moitié dans la zone de Jérusalem. Ces colonies sont illégales en vertu du droit international.

⁷ La colonisation de la "zone E1", la provocation israélienne qui ne passe pas, France 24, 4 décembre 2012. En ligne : <http://www.france24.com/fr/20121203-zone-e1-quartier-sensible-palestine-jerusalem-israel-cisjordanie> ; « Selon une ONG, Israël projette de construire dans une zone sensible en Cisjordanie », Times of Israël, 28 décembre 2015, en ligne : <http://fr.timesofisrael.com/selon-une-ong-israel-projette-de-construire-dans-une-zone-sensible-en-cisjordanie/>

L'appropriation des ressources naturelles par les colons, à des fins industrielles et commerciales, est autre un élément-clé de l'accaparement du territoire par Israël. Asphyxiée, c'est la survie même de l'économie palestinienne qui est en jeu. Ceci est particulièrement frappant dans la Vallée du Jourdain, où nous avons pu constater que la presque totalité des entreprises et des exploitations agricoles est sous le contrôle des Israéliens. Les Palestiniens chassés de leurs terres dans ces zones fertiles de la Vallée du Jourdain, y inclus de nombreux enfants, deviennent ensuite une main d'œuvre à bon marché pour ces entreprises des colonies, qui ne sont pas tenues de respecter les normes israéliennes en matière de conditions de travail.

Dans la Zone C sous contrôle israélien, les différences entre les conditions de vie des Palestiniens et des colons israéliens sont frappantes. Israël investit visiblement très peu dans les villages palestiniens qui sont sous son contrôle, mais finance massivement le développement des infrastructures pour les colonies. L'accès à l'eau est également très inégal entre villages palestiniens et colonies ; on reconnaît d'ailleurs les villages palestiniens aux citernes noires qui coiffent les toits des maisons et qui permettent d'emmagasiner l'eau.

Le statut « spécial » d'Hébron : les zones H1 et H2

La ville d'Hébron jouit d'un triste traitement spécial depuis 1997. Elle a été divisée en une zone H1, sous l'administration de l'Autorité palestinienne, et une zone H2, sous le contrôle des forces de défense israéliennes. Dans la zone H2, les colons se sont implantés en plein milieu d'un quartier palestinien et y vivent sous la protection des troupes israéliennes. Les colons sont lourdement armés et les attaques violentes sont fréquentes contre les Palestiniens (lancer des liquides bouillants, du chlore, des déchets, attaques au fusil, empoisonnement de sources d'eau, etc.). Alors que la ville était autrefois la capitale économique de la Cisjordanie, elle ne survit plus que grâce à l'appui de l'Autorité palestinienne. À Hébron, la mobilité est extrêmement restreinte pour la population palestinienne : des rues du centre-ville sont exclusivement réservées aux Israéliens (notamment la rue Al Shuhada, que nous avons visitée), les *checkpoints* sont nombreux et la tension, l'intimidation, le harcèlement sont constants. Des maisons peuvent à tout moment être confisquées pendant une absence momentanée de leur propriétaire, et le système juridique et judiciaire, entièrement favorable aux colons⁸, n'offre pratiquement pas de recours aux Palestiniens.



Sur une route à usage exclusif des citoyens israéliens et résidents de Jérusalem. (Crédit : Nathalie Guay)

Les routes: axes de pénétration et de division du territoire

Au Québec, les routes sont avant tout des infrastructures fonctionnelles qui permettent de se déplacer sur le territoire. En Cisjordanie, en plus de cette fonction, les routes et les autoroutes sont utilisées pour faire avancer l'occupation et renforcer la division du territoire et la ségrégation entre populations israélienne et palestinienne.

Des 1400 km de routes en Cisjordanie, 1200 sont contrôlées par Israël. En 2008, on comptait 794 km de routes à l'usage exclusif des citoyens israéliens et des résidents de Jérusalem. Ces routes relient les colonies entre elles et à Jérusalem, de même que Jérusalem à Israël. Bien pavées, larges, rapides, moins ponctuées de *checkpoints*, ces routes

réservées sont bordées de zones tampon de « sécurité » larges de 50 à 75 mètres dont l'accès est interdit, ou alors sont bordées de hauts murs de béton. Elles sont interdites aux Palestiniens résidents en Cisjordanie, alors que même des résidents de pays limitrophes peuvent les emprunter !

Tout un système de plaques d'immatriculation régit les accès de chacun.e aux routes. Les catégorisations et les droits d'accès sont surveillés par la police ou les militaires à chaque *checkpoint*. Les Palestiniens peuvent donc être intimidés, harcelés, arrêtés, bloqués, simplement parce qu'ils souhaitent se déplacer sur leur territoire. Les routes sont ainsi un excellent exemple de tout un système de privilèges basés sur l'appartenance ethnique.

On estime que les coûts pour le développement et le maintien des routes à usage exclusif des colons représentent environ 2G\$US. Elles confisquent aussi une superficie supplémentaire de 1,4% du territoire palestinien en Cisjordanie.

Pour Warschawski, les routes sont à Israël ce que le train a été pour les colonisateurs de l'Amérique du Nord : l'axe autour duquel se déploie la présence coloniale. Par exemple, la présence exagérée de stations-service israéliennes le long des routes, à presque tous les deux ou trois kilomètres dans les zones C fait avancer la colonisation et vise à occuper le territoire.

⁸ « Hébron », B'tselem, en ligne : <http://www.btselem.org/hebron> ; carte : http://www.btselem.org/shared/images/maps/200705_hebron_center_map_eng.jpg

Le Mur de l'apartheid

Le Mur de l'apartheid, dont la construction a débuté en 2002 et qui est maintenant complété aux deux tiers environ, constitue le plus important projet d'infrastructure d'Israël. Sa longueur finale sera de 810 km et il aura coûté 3,3G\$US. Le projet a été lancé sous un prétexte de sécurité mais comme il ne suit pas la ligne verte (ligne d'armistice de 1967), le Mur confisque, dans les faits, près de 12 % du territoire de la Cisjordanie.

Autour des zones urbaines, le Mur est construit en béton et peut faire jusqu'à huit mètres de haut; il est hérissé de tours de guet avec tireurs d'élite et comporte de chaque côté des « zones tampon » de 30 à 100 mètres de large avec clôtures électriques, caméras de surveillance, patrouilles militaires, etc. Dans les zones rurales, il est constitué de clôtures électriques de trois mètres de haut avec barbelés à lames, surveillance par caméras et patrouilles militaires. Son tracé n'est pas anodin. En plus de confisquer des territoires, il permet à Israël de contrôler d'importantes sources d'eau⁹, de séparer Jérusalem du reste de la Palestine et d'annexer à Israël des colonies illégales construites en territoire palestinien.

Des centaines de milliers d'oliviers et d'arbres fruitiers ont été déracinés pour construire le Mur et des terres agricoles détruites ou confisquées, privant de nombreuses familles rurales palestiniennes d'une source vitale de revenus. Des centaines de commerces et d'ateliers ou de petites usines ont également dû fermer, des routes ont été coupées, des maisons démolies, des familles séparées, des fermiers privés ou coupés de leurs terres. Qalqilya, une ville palestinienne d'environ 45 mille habitants autrefois florissante, est presque complètement encerclée par le Mur. Elle a perdu une grande partie de son accès à l'activité économique et agricole et prend aujourd'hui des allures de ville-fantôme. Plusieurs villages palestiniens sont dans la même situation, dont certains se retrouvent carrément entre le Mur et la ligne verte, donc complètement coupés du reste de la Palestine.

En 2003, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait, par 144 voix contre 4, une résolution condamnant la construction du Mur. En 2004, la Cour internationale de justice a statué que la construction du Mur était illégale et en a exigé le démantèlement. Comme tant d'autres, ce jugement est resté lettre morte.



Ici des photos de Bir Nabala, autrefois village florissant bordant la route principale reliant Tel-Aviv et Jérusalem. Elle a maintenant toutes les allures d'une ville fantôme. (Crédit : Nathalie Guay)

Les zones de sécurité

Une autre méthode de confiscation des terres palestiniennes consiste à créer des « zones de sécurité », notamment autour des colonies israéliennes en Cisjordanie. Les terres ainsi confisquées par décret deviennent « propriété de l'État d'Israël » et passent sous contrôle de l'armée israélienne. Dans les faits, si certaines servent de champs de tir ou de « zone militaire fermée » pour l'armée israélienne, d'autres permettent d'agrandir les colonies en leur donnant accès à des terres agricoles confisquées aux fermiers palestiniens^{10 11}. Les « zones de sécurité » accaparent 28% du total du territoire de Cisjordanie.

Les autres techniques de confiscation de la terre

Les autorités israéliennes d'occupation ont repris à leur compte une vieille loi datant de l'époque ottomane selon laquelle la propriété de toute terre qui n'est pas cultivée pendant trois ans revient à l'État israélien¹². En multipliant les obstacles à l'accès aux terres et en privant les paysans palestiniens de l'accès à l'eau d'irrigation, il leur suffit ensuite d'invoquer cette loi pour confisquer les terres palestiniennes au profit des colons.

La création de « zones naturelles protégées » sur des terres confisquées est une autre méthode largement utilisée par les autorités d'occupation pour s'emparer de terres et de sources d'eau.

⁹ Déjà, 82% des ressources hydriques de la Palestine sont contrôlées par Israël. Les Israéliens revendent ensuite l'eau aux Palestiniens, à qui il est interdit de creuser de nouveaux puits sur leur territoire.

¹⁰ <http://www.juancole.com/2015/07/security-further-settlements.html>

¹¹ <https://www.maarnews.com/Content.aspx?id=771256>

¹² <http://www.agricultures-migrations.org/en-palestine-il-ny-a-pas-que-les-figes-qui-sont-de-barbarie/>

Les démolitions

Les autorités d'occupation se livrent régulièrement à des démolitions de maisons et d'autres bâtiments (y inclus des écoles), en particulier à Jérusalem et en Zone C (Cisjordanie) sous prétexte qu'il s'agit de constructions illégales. Or, il est pratiquement impossible pour les Palestiniens d'obtenir un permis de construction. Entre 1988 et 2014, selon l'OCHA (Office des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires), 14087 bâtiments palestiniens en Zone C étaient sous le coup d'un ordre de démolition ou avaient été démolis¹³ et selon l'organisation israélienne ICAHD, plus de 25000 bâtiments palestiniens ont été démolis par les Israéliens depuis le début de l'occupation (1967), sous un prétexte ou un autre¹⁴.

Le Master Plan de Jérusalem

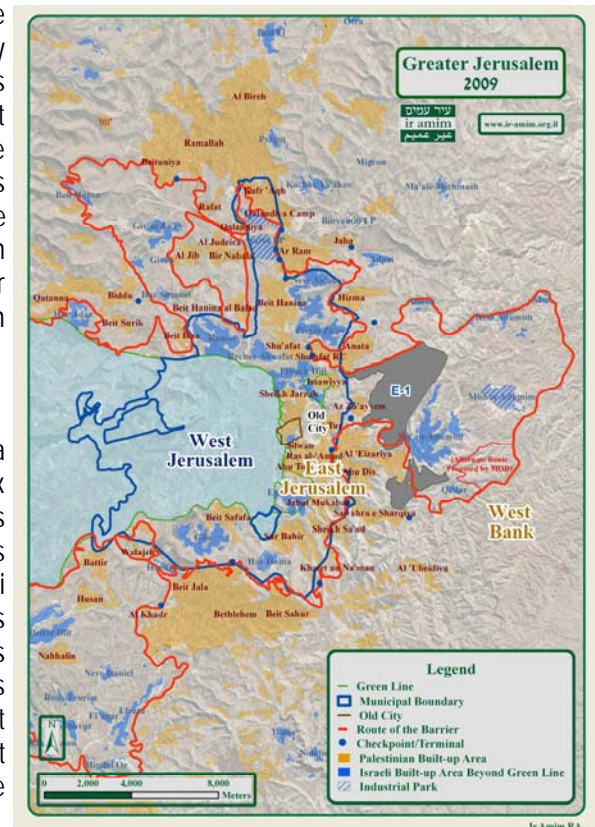
La plupart des grandes villes ont recours à un certain nombre d'exercice de planification pour leur développement et l'aménagement urbain. Évidemment, dans le cas de Jérusalem, ce plan d'urbanisme, que l'on appelle le « Master Plan », sert aussi les intérêts politiques de l'occupation. Il ne pourrait en être autrement vu l'importance géostratégique de Jérusalem, annexée illégalement par Israël en 1967.

Le « Master Plan » poursuit une politique agressive de judaïsation et vise à accroître la présence et le contrôle d'Israël sur le territoire en créant des « faits urbains » qui rendraient pratiquement impossible toute dévolution future de la ville aux Palestiniens¹³, en redessinant les frontières de la ville de même qu'en contrôlant l'évolution démographique de la population. Par exemple, une personne résidant Cisjordanie qui se marie avec une personne résidant de Jérusalem ne pourra obtenir de permis pour y vivre. Le nouveau couple devra vivre en Cisjordanie.

Depuis 1967, Israël a exproprié 35% de la superficie de Jérusalem-Est, essentiellement pour y bâtir des colonies exclusivement réservées aux Juifs. Avec la construction du Mur, des quartiers entiers (palestiniens) de la ville comme Samiramis, Shu'fat, Ras Khamis, Dahiyat As Salam et Al-Walaja ont été complètement séparés du reste de Jérusalem, tandis que des colonies israéliennes, pourtant à l'extérieur des limites de la ville, se retrouvent dans le périmètre du mur.

Dans d'autres quartiers palestiniens, les nouvelles constructions sont pratiquement impossibles faute de permis, et des maisons palestiniennes sont régulièrement démolies. Les autorités d'occupation se livrent régulièrement à des démolitions de maisons et d'autres bâtiments (y inclus des écoles), en particulier à Jérusalem et en Zone C (Cisjordanie) sous prétexte qu'il s'agit de constructions illégales. Or, il est pratiquement impossible pour les Palestiniens d'obtenir un permis de construction. Entre 1988 et 2014, selon l'OCHA (Office des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires), 14087 bâtiments palestiniens en Zone C étaient sous le coup d'un ordre de démolition ou avaient été démolis¹⁴ et selon l'organisation israélienne ICAHD, plus de 25000 bâtiments palestiniens ont été démolis par les Israéliens depuis le début de l'occupation (1967), sous un prétexte ou un autre¹⁵.

Le géographe Yves Lacoste a déjà dit que « la géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre ». J'imaginai toujours une grande maquette où les généraux disposent leurs armées pour préparer des attaques. Désormais, ce sont des murs, des humains dans des enclos, des villes fantômes, des tours de guets et toutes mes manifestations physiques de l'occupation qui donnent pour moi sens à cette phrase. La guerre en Palestine n'est pas épisodique mais quotidienne. Peu importe le sujet de conversation que vous aurez, quelques phrases vous mèneront fatalement à l'occupation, car ce sont toutes les dimensions de la vue qui sont affectées, chaque jour. Mais en écoutant attentivement, on comprend aussi que l'amour des Palestiniennes et Palestiniens pour leur pays ne s'effrite pas avec le territoire et que là réside l'une de leur plus grande force.



<http://www.promisedlandblog.com/>

¹³ http://www.palestine-studies.org/sites/default/files/jq-articles/51_The_Jerusalem_Master_plan_1.pdf

¹⁴ <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Demolition%20orders%20against%20Palestinian%20structures.pdf>

¹⁵ <http://icahd.org/get-the-facts/analysis/>

UN MILITANTISME SYNDICAL EN BUTTE À DE MULTIPLES OBSTACLES

D'APRÈS LE TÉMOIGNAGE DE DENISE GAGNON, PRÉSIDENTE DU CISO ET STAGIAIRE DÉLÉGUÉE PAR LA FTQ AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES DU CANADA ET DU SYNDICAT DES MÉTALLOS

Pour la FTQ, il était important de participer à ce stage pour mettre à jour nos connaissances, mais aussi pour mieux appréhender une situation complexe, en vue de répondre aux attentes des organisations syndicales québécoises qui s'interrogent sur la meilleure façon d'appuyer la population et les organisations de travailleurs et de travailleuses de la Palestine.

Ce que vivent les Palestiniens et Palestiniennes au quotidien est difficile à décrire tant l'injustice est grande. Nous avons constaté une intensification des violations des droits de la personne et mieux saisi l'ampleur de la désinformation à ce sujet dans notre propre pays. L'occupation des territoires palestiniens par Israël nous est apparue comme une entreprise planifiée et systématique d'isolement, d'oppression physique et psychologique au mépris du droit international. Ce constat révèle une malheureuse évidence : l'inexistence d'un véritable plan de paix qui donnerait un peu d'espoir à ces populations.



Le check point de Qalqilya. (Crédit : Denise Gagnon)

Aujourd'hui, on en voit les conséquences dramatiques. La situation est explosive.

L'expérience vécue avec les populations locales, les syndicats, les organisations de défense des droits palestiniennes et israéliennes, les groupes de femmes que nous avons rencontrés nous a ouvert bien des perspectives et forcés à des remises en question. Un désespoir se ressent fortement chez la jeunesse palestinienne. En effet, comment vivre, grandir, étudier, travailler et défendre ses droits quand on est quotidiennement discriminé, contrôlé, humilié, agressé, emprisonné ou menacé de mort?

Les restrictions de mouvement rendent la population captive du contrôle israélien. La pauvreté et le chômage atteignent des sommets. Pour ceux et celles qui occupent un emploi, les conditions de travail sont déplorables. Il est en outre périlleux de s'organiser syndicalement quand chaque jour devient un défi de l'existence. La pression est énorme sur les syndicats palestiniens qui ont l'ambition de faire un travail syndical semblable au nôtre, mais qui n'ont pas les moyens organisationnels ni la liberté d'action pour le faire.

Malgré tout, pendant le stage, nous avons observé plusieurs initiatives novatrices et porteuses pour la population palestinienne.

L'emploi en situation de crise

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), les perspectives d'emploi en Palestine sont de plus en plus sombres. Les Palestiniennes et les Palestiniens sont de plus en plus nombreux à devoir chercher du travail en Israël ou dans les colonies israéliennes, faute d'autres choix. Plus d'un tiers des Palestiniennes et Palestiniens qui travaillent dans l'économie israélienne, et de plus en plus fréquemment dans les colonies, ne jouissent pas des avantages offerts par les conventions collectives et autres protections relatives au travail. Souvent dépourvues des permis requis, ces personnes travaillent dans des conditions non réglementées, précaires et sont souvent sujettes à l'exploitation dès leur plus jeune âge.

Les Palestiniennes et Palestiniens dépendent d'Israël pour la plupart des biens de consommation quotidiens et les paient le même prix qu'en Israël. Or, il faut un minimum de 3000 shekels (environ 1008\$CAN) par mois pour combler les besoins alimentaires de base alors que le salaire minimum légal en Palestine n'est que de 1540 shekels par mois (environ 487\$CAN) et n'est pas toujours respecté.

Pour leur part, les populations qui vivent enfermées à Gaza n'ont même pas cette possibilité. Un million et demi de Palestiniennes et Palestiniens dans la bande de Gaza vivent une situation extrême d'oppression : blocus total, privation des produits de première nécessité, agressions, bombardements arbitraires, etc. On estime que 120 000 emplois dans le secteur privé y ont été perdus depuis le début du siège en 2007 et que plus de 40 % de la population y est au chômage. Les personnes qui travaillent au sein du secteur agricole sont affectées par la destruction de plus de 46 % des surfaces cultivables et cette situation a empiré avec la guerre de 2014.

Des règles compliquées et asymétriques

On retrouve quatre catégories de travailleurs et de travailleuses en Palestine, soit ceux et celle qui travaillent :

- En Palestine comme telle
- Légalement en Israël
- Illégalement en Israël
- Dans les colonies (ou la « zone C »)

Peu importe la catégorie, les conditions sont généralement mauvaises, le salaire généralement inférieur au salaire minimum légal, la protection sociale déficiente ou inexistante sans oublier les conditions de santé et sécurité au travail déplorables et la quasi absence de service d'inspection du travail.

En Palestine comme en Israël, la semaine de travail normale est de six jours, mais elle est de 45 heures en Palestine et de 43 heures en Israël.

Les personnes qui travaillent en territoire palestinien occupé, qu'elles soient syndiquées ou non, sont pourtant couvertes par les normes minimales prévues par la loi. Dans les faits, le salaire minimum n'est souvent pas respecté, surtout pour les femmes. Les Palestiniennes et Palestiniens vivent le même problème lorsqu'ils travaillent en Israël ou dans les colonies. À l'exception des personnes qui travaillent à Jérusalem, peu importe leur situation, à peine 15 % des travailleuses et travailleurs palestiniens ont des congés annuels payés selon les données de la PGFTU. De plus, seulement 27% des travailleuses et travailleurs de Cisjordanie ont une couverture d'assurance maladie.

En Palestine, l'Autorité palestinienne, les employeurs et les syndicats semblent s'entendre sur le fait que sous l'occupation, les conditions économiques sont trop mauvaises pour permettre de payer le salaire minimum ou de négocier des conventions collectives garantissant de meilleures conditions de travail.

Cela n'empêche pas les syndicats de revendiquer que l'Autorité palestinienne assure l'application effective du salaire minimum et offre un plus grand nombre de programmes de sécurité sociale et de services médicaux ainsi qu'un meilleur encadrement des enjeux de santé et sécurité au travail.

Plusieurs enfants travaillent aussi en Palestine et sont souvent astreints à de lourdes tâches ou à mendier devant les principaux postes de contrôle (« *checkpoints* ») pour profiter du temps d'attente des adultes, selon la CSI.

Les Palestiniennes et Palestiniens qui travaillent légalement en Israël doivent posséder un permis de travail et traverser quotidiennement un point de passage ou dormir (illégalement) en Israël. Les contrôles effectués dans ces postes sont nombreux et longs, ce qui fait en sorte que le passage est très stressant pour les milliers de personnes qui les traversent quotidiennement. Alors que la journée de travail commence à 7h du matin en Israël, les travailleuses et les travailleurs risquent de perdre leur emploi s'ils arrivent en retard et doivent donc se rendre au poste frontalier en pleine nuit.

En effet, il faut passer par les bonnes routes, subir tous les contrôles comme des bêtes, passer par les rayons X même pour les travailleuses enceintes et de l'autre côté du *checkpoint*, attraper le bus d'entreprise. Le tout, sans avoir la certitude d'arriver ou de repartir avec tous ses morceaux et souvent sans aucun recours en cas d'accident du travail ou de non-paiement du salaire.

Même s'il lui est interdit de représenter les Palestiniennes et les Palestiniens travaillant en Israël, la PGFTU a ouvert un bureau à Qalqilya afin de soutenir les personnes qui empruntent chaque jour le point de passage. La PGFTU a notamment soutenu la création d'une coordination des passages selon leurs plages horaires pour éviter que les gens se rendent tous au même moment. Elle distribue et affiche de l'information pour informer les travailleurs de leurs droits dans les commerces qui jalonnent la rue menant au point de passage. La section locale de PGFTU a mis en place un système de fiche pour vérifier si les salaires sont bien payés et elle établit des rapports en cas de violation des droits.

Source: Rapport de la mission syndicale internationale en Palestine de la CSN

Plusieurs entreprises israéliennes opèrent dans les colonies. Elles s'installent dans les territoires occupés parce que les réglementations israéliennes ne s'y appliquent pas, et peuvent donc exploiter une main-d'œuvre bon marché en toute impunité. Dans la Vallée du Jourdain par exemple, les exploitations agricoles des colonies israéliennes emploient des milliers d'enfants dans des conditions souvent pénibles et dangereuses¹⁶.

¹⁶ <https://www.hrw.org/report/2015/04/13/ripe-abuse/palestinian-child-labor-israeli-agricultural-settlements-west-bank>

Un mouvement syndical en mal de développement

À l'occasion du stage, nous avons rencontré plusieurs organisations qui œuvrent pour la défense des droits des travailleurs et travailleuses afin d'essayer de mieux comprendre la situation du mouvement syndical palestinien.

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS DE PALESTINE (PGFTU)



Formant la plus grande association syndicale de Palestine, la PGFTU dit compter environ 290 000 membres sur une population active de 1,3 million de personnes. Elle est membre de la CSI. Fortement liée depuis ses débuts (1965) au mouvement de libération nationale, la PGFTU est aujourd'hui ouvertement influencée par le parti politique au pouvoir (Fatah) et un nombre important de ses employés sont salariés directement par l'Autorité Palestinienne. C'est d'ailleurs avec une certaine fierté que le PGFTU fait état de ces liens. Lors de notre visite du quartier général de l'organisation à Naplouse, nous ne pouvions ignorer les grands portraits de Yasser Arafat et de Mahmoud Abbas qui encerclent le logo de la PGFTU sur le mur de la salle de réunion ; et pendant la rencontre, nous avons reçu la visite surprise du Ministre palestinien du Travail, Ma'moun Abu Shahla.

La PGFTU fait l'objet de critiques pour son manque d'indépendance envers le gouvernement et l'absence d'élection de ses dirigeants depuis 1981 ; certains lui reprochent aussi d'être peu efficace.

CENTRE POUR LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS DES TRAVAILLEURS (DEMOCRACY AND WORKER RIGHTS CENTER - DWRC)

Le DWRC, qui n'est pas un syndicat mais plutôt une organisation non gouvernementale, a été fondé par un groupe de militants syndicaux ou de droits humains et d'avocats en 1993, dans un contexte où les Palestiniennes et Palestiniens étaient de plus en plus touchés par des restrictions à leur liberté de mouvement et notamment, par l'introduction d'un permis de travail pour accéder à leurs lieux de travail en Israël. Le Centre offre des services d'aide juridique aux travailleuses et travailleurs lésé-e-s dans leurs droits et organise des séances de formation et des campagnes de sensibilisation sur les droits, mais travaille aussi à l'organisation des travailleurs et travailleuses par le biais des « *Worker Committees* » (comités de travailleurs). Il est à l'origine de la création de la Fédération générale des syndicats indépendants de Palestine.



FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS INDÉPENDANTS DE PALESTINE



La Fédération générale des syndicats indépendants de Palestine dit compter environ 50 000 membres.

Elle a été créée en réaction à un manque de démocratie au sein des fédérations traditionnelles et soutenue par le DWRC. Elle a tenu son premier congrès en 2007. En font partie notamment un syndicat des employés du secteur public (*Union of Public Employees*) qui n'est pas reconnu par l'Autorité palestinienne, et le Syndicat des travailleurs du service postal dont un membre siège au Bureau exécutif de la Fédération.

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DU SERVICE POSTAL (PPSWU)

Les Postiers estiment eux aussi que la PGFTU a trop longtemps été dominée par les factions politiques et qu'elle a échoué à fournir une représentation effective des travailleuses et des travailleurs.

Leur syndicat est très militant et a obtenu des gains importants au cours des dernières années, dont l'obtention d'une augmentation de salaire de 33 % pour les travailleurs employés dans le cadre de contrats temporaires par le service public postal, Palpost. Certains de ces travailleurs avaient un statut temporaire depuis plus de dix ans sans jamais obtenir d'augmentation de salaire. Le syndicat a également réussi à faire reconnaître le statut de membre de la fonction publique à ces employés temporaires de longue date, ce qui leur permet d'obtenir la sécurité d'emploi et d'adhérer à un système de pension.



Nous avons rencontré les camarades du PPSWU à Hébron qui, avec leur directeur, nous ont parlé des difficultés et agressions qu'ils subissent quotidiennement dans leur travail. Le PPSWU est maintenant affilié à UNI Global Union (depuis janvier 2016) et entretient des relations avec le STTP depuis déjà quelques années.

LA NOUVELLE FÉDÉRATION DES SYNDICATS PALESTINIENS (« PALESTINE NEW FEDERATION OF TRADE UNIONS »)



Nous avons rencontré des représentants de cette Fédération pendant le stage puis avons eu des contacts additionnels en octobre 2015. La Fédération vient d'obtenir sa reconnaissance officielle en Palestine (mars 2016) et tente de se faire reconnaître à l'échelle internationale. Elle dit compter environ 10000 membres.

Au départ, elle est née de l'absence d'une représentation syndicale pour les travailleurs agricoles, exclus des législations du travail jusqu'en 2000. En 2007, le premier syndicat des travailleurs agricoles a été reconnu par ministère du Travail sous le nom de « Syndicat des associations de travailleurs dans les industries alimentaires et l'agriculture/Tulkarem » ; il a ensuite établi des sections à Naplouse, Ramallah, Salfit et Jericho.

En 2013, ces syndicats établissent la Nouvelle fédération des syndicats palestiniens. Depuis, la « New Union » a commencé à créer diverses filiales ; outre l'agriculture et l'industrie alimentaire, elle compte maintenant des syndicats dans les domaines des services publics, de la construction, du textile, du tourisme, des associations civiques et communautaires, du secrétariat et de la gestion d'entreprise, des transports, des finances et des pêcheries.

WORKERS' ADVICE CENTER (WAC-MA'AN)

WAC-MAAN (WAC : Workers' Advice Center, MA'AN : ensemble, en arabe) est une organisation syndicale israélienne qui milite pour la fin de l'occupation et la création de deux États, basés sur les frontières de 1967. C'est une organisation très modeste qui compte environ 1 000 à 1 500 membres.



WAC-MAAN milite pour l'égalité des droits entre les Palestiniens et Israéliens, pour la non-discrimination en emploi et pour la création de liens de solidarité entre les citoyens israéliens et les Palestiniens. Concrètement, le centre organise des travailleuses et des travailleurs palestiniens, en Israël, de même que dans les territoires occupés, dans les zones industrielles des colonies où travaillent des milliers d'ouvriers palestiniens. Rappelons qu'il est interdit aux syndicats palestiniens d'intervenir en Israël, alors que WAC-MAAN a cette possibilité en tant qu'organisation israélienne. D'ailleurs, des syndicats palestiniens encouragent les travailleurs à communiquer avec cette organisation pour obtenir un soutien ou pour se syndiquer.

Une réponse syndicale très difficile dans les circonstances

Le mouvement syndical palestinien fait face à d'immenses défis, et la pression est énorme sur les organisations qui le composent. Celles-ci doivent effectuer le travail traditionnel attendu d'une organisation syndicale comme nous l'entendons ici alors qu'elles opèrent dans un contexte d'occupation : répression, discrimination systémique, restrictions drastiques à la liberté de mouvement, institutions démocratiques encore embryonnaires ou fragilisées... et tout ceci, en disposant de peu de pouvoir et d'encore moins de moyens. À l'enjeu majeur de mieux représenter les travailleuses et travailleurs, de mieux défendre leurs droits, s'ajoute aussi celui, crucial, de maintenir l'unité dans un contexte de lutte pour la libération nationale.

La situation que nous avons appréhendée lors de nos séances de préparation au stage s'est révélée beaucoup plus grave que nous pouvions l'imaginer, à tous les niveaux : violations des droits humains, des droits au travail, des droits des réfugiés, des droits des femmes et des enfants, etc. Bref une violation systématique de tous les principes reconnus à l'échelle internationale.

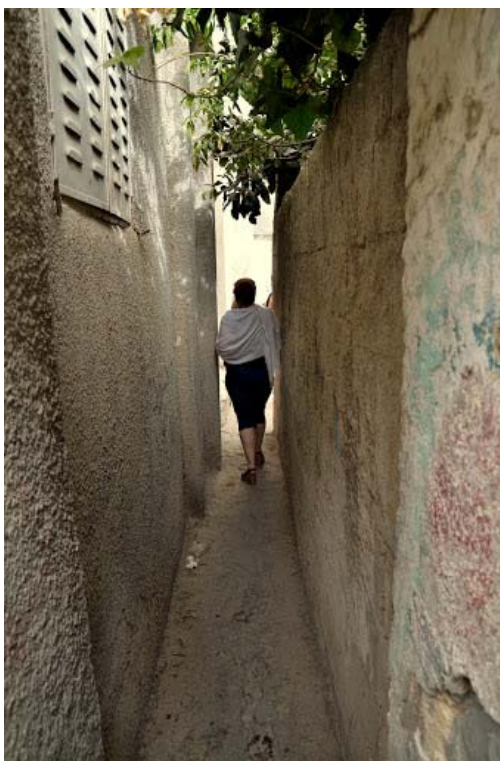
VIVRE DANS L'ESPOIR DU RETOUR : LES RÉFUGIÉS PALESTINIENS

D'APRÈS LE TÉMOIGNAGE DE CATHERINE BABIN, STAGIAIRE DÉLÉGUÉE PAR LE SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP DE RIMOUSKI, FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE CÉGEP (SEECR-FEC-CSQ)

Contrairement au slogan sioniste « Une terre sans peuple pour un peuple sans terre », la Palestine n'était pas déserte avant la création d'Israël. Après la *Nakba* (« la catastrophe »), la guerre de 1948 qui a mené à la création de l'État d'Israël, les Israéliens occupent un territoire sur lequel se trouvait 8 villes, 400 villages et plusieurs quartiers de Jérusalem. Près d'un million de Palestiniens y vivaient et 750 000 d'entre eux sont contraints à l'exode. Puisqu'il s'agit du seul groupe de réfugiés au monde dont le statut de réfugié se transmet aux descendants, ils sont aujourd'hui plus de 5 millions de Palestiniennes et Palestiniens à être reconnus comme tels auprès de l'ONU¹⁷.

L'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient) est l'agence des Nations unies créée en 1950 qui administre les camps de réfugiés et y fournit les services essentiels. C'est la plus grande agence des Nations unies et la seule qui soit consacrée à un groupe spécifique de réfugiés. Son mandat est temporaire, mais a été constamment renouvelé; il est actuellement prolongé jusqu'au 30 juin 2017. L'UNRWA voit aux besoins essentiels des réfugiés palestiniens, les seuls réfugiés à ne pas relever de l'Agence des Nations unies pour les Réfugiés (UNHCR).

Les fonds dont dispose l'UNRWA proviennent principalement de pays donateurs, dont les États-Unis et l'Union européenne. L'UNRWA gère 34 camps de réfugiés en Jordanie, au Liban et en Syrie où s'entassent 3 millions de Palestiniennes et Palestiniens et 27 camps en Palestine, qui hébergent plus de 2 millions de personnes. Nous avons visité trois de ces camps lors de notre passage en Palestine.



Les étroits passages entre les édifices du camp de Balata. (Crédit : Julie Daignault)

Le camp de Balata, fondé en 1950 près de Naplouse, accueillait initialement 5 000 personnes sur un terrain de 0,25 km², la plupart originaires de la ville de Jaffa, maintenant un quartier de Tel-Aviv. Aujourd'hui, en raison de l'accroissement démographique, s'y entassent plus de 23 000 personnes, ce qui en fait le camp de réfugiés le plus densément peuplé de Palestine. Reliés par un labyrinthe d'allées d'à peine 30 cm de large, les blocs de béton de 4 par 3 mètres qui servent de maison ne suffisent plus et des étages supplémentaires doivent être construits, accroissant progressivement le sentiment d'emprisonnement ressenti par quiconque s'y balade. Les habitants de Balata manquent de tout, surtout d'espace, de lumière, d'air frais et d'intimité.

Malgré tout, Ibtisam Mezher nous y a accueillis dans sa maison, qu'elle partage avec 50 autres membres de sa famille et c'est avec de grands honneurs que la délégation a été reçue. Avec l'aide de l'UNRWA, un Centre de femmes a été mis sur pied dans le camp de Balata ; Ibtisam en a longtemps été la directrice. Grâce à ce centre, les femmes peuvent suivre des cours d'artisanat traditionnel palestinien et, tout en subvenant à une partie des besoins de la famille en vendant leurs créations, développer une certaine autonomie financière qui leur permettra de s'émanciper au sein de la société patriarcale palestinienne.

Le camp de Shu'fat est situé à Jérusalem, même si le mur de l'apartheid l'entoure complètement et le sépare du reste de la ville. C'est le seul camp de réfugiés situé sur une région administrée par Israël et ainsi considéré sous sa juridiction. Les habitants payent donc des impôts à Israël, qui fournit les services municipaux. Or, prétextant des raisons de sécurité, Israël n'entretient plus les infrastructures. Les conditions de vie dans le camp sont donc exécrables : les services de voirie et de collecte des déchets sont quasi-inexistants alors que les réseaux d'électricité, d'aqueduc et d'égoûts sont désuets et insuffisants.

¹⁷ Nations Unies, 2015. *UNRWA : Who we are*. [En ligne], <http://www.unrwa.org/who-we-are>.

Le camp d'Aïda est situé tout près de Bethléem et accueille 6 000 personnes sur une superficie de 0,66 km². Enclavé par le mur de l'apartheid, on n'y trouve aucune terre agricole, aucune source d'eau potable et aucun service médical. À l'entrée du camp (photo) se trouve la « clé du retour », symbole de la résolution 194 de l'ONU qui garantit le droit au retour des Palestiniennes et Palestiniens. Lors de l'exode de 1948, à la fois ceux qui ont fui les violences que ceux qui ont été expulsés de force croyaient qu'ils pourraient revenir sur leurs terres à la fin du conflit. Le 11 décembre 1948, l'ONU adopte cette résolution qui s'appuie sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et qui déclare « qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible [...] et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé ». Cette résolution, ainsi que plusieurs autres adoptées ultérieurement et qui confirment le droit au retour des Palestiniens, n'a jamais été respectée par Israël, même si son admission aux Nations Unies était conditionnelle au respect de ses dispositions.



Le groupe des stagiaires sous la Clé du retour, à Aïda, le symbole du retour des réfugié.e.s palestiniens en Cisjordanie. (Crédit : Julie Daignault)

Lors de notre passage à Aïda, nous avons rencontré Abdelfattah Abusrour, directeur de la Société Al-Rowwad pour la culture et le théâtre, un centre culturel et de formation théâtrale créé en 1998. Initiateur du mouvement de la « belle résistance », Al-Rowwad a comme objectif le développement de la communauté du camp par la réalisation d'actions artistiques et éducatives non violentes. Dans une Palestine où le héros est l'adolescent martyr tué pour la résistance, M. Abusrour répond qu'« aucun pays ne sera construit par ses cadavres ». La belle résistance, c'est ça : résister sans compromis, changer le monde mais sans se faire exploser.

La belle résistance, c'est aussi s'approprier des outils pour briser les stéréotypes. Par le biais de pièces de théâtre, d'expositions de photos, d'activités éducatives dans les écoles et des programmes pour les femmes du camp, Al-Rowwad et les quelques 7000 jeunes du camp qui participent annuellement aux activités revendiquent pacifiquement leur droit au retour. La visite du centre Al-Rowwad a été vécue par la délégation comme un oasis de positivisme et d'espoir après quelques jours pendant lesquels la prise de conscience de la situation vécue par les Palestiniennes et Palestinien commençait à affecter le moral du groupe.

LE DROIT À L'ÉDUCATION DANS LA LIGNE DE MIRE

D'APRÈS LE TÉMOIGNAGE DE LUCIE DUMOULIN, STAGIAIRE DÉLÉGUÉE PAR LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL (SERV-CSQ)

Le peuple palestinien accorde une importance capitale à l'éducation et est largement considéré comme le plus instruit du monde arabe, avec un taux d'alphabétisation de 96,4% (99,4% chez les 24 ans et moins)¹⁸. Cette réputation a été chèrement gagnée ; le droit à l'éducation des Palestiniens est en effet une cible constante d'attaques de la part de l'occupant.

On compte actuellement 2856 écoles primaires et secondaires en Palestine, dont 349 administrées par l'UNRWA (camps de réfugiés), ainsi que 49 institutions post-secondaires dont 14 universités. Ces institutions d'enseignement, sous-financées, font face à d'immenses difficultés de fonctionnement à cause de l'occupation.

Leurs infrastructures sont souvent déficientes et il leur est très difficile, parfois même impossible, d'importer du matériel, des fournitures ou des manuels. Elles sont aussi soumises à d'énormes pressions compte tenu de la croissance démographique et des restrictions imposées par Israël. En Zone C, il est pratiquement impossible aux Palestiniens d'obtenir un permis pour construire ou agrandir une école ; des écoles considérées « illégales » par les autorités d'occupation sont menacées de démolition.

¹⁸ Palestinian Central Bureau of Statistics, 2014 : http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_Rainbow/Documents/Edu-1994-2014-11E1.htm

Nous avons par exemple visité une école dans la communauté bédouine de Khan al-Ahmar qui existe sous la menace d'une démolition imminente, les Israéliens voulant chasser les habitants des villages bédouins pour agrandir les colonies de Ma'ale Adumim et Kfar Adumim. Plusieurs autres communautés palestiniennes vivent sous la même menace. Pour se rendre à l'école, les enfants de Khan al-Ahmar sont obligés de traverser une conduite de drainage qui passe sous une route exclusivement réservée aux colons.

À Jérusalem-Est, selon l'ONG israélienne Ir-Amin¹⁹, il manquerait plus de 3000 salles de classe pour répondre aux besoins de la population palestinienne. La ville a été illégalement annexée à Israël en 1967 et ses habitants doivent donc payer des impôts et des taxes à Israël, mais n'ont pas les mêmes droits aux services municipaux et gouvernementaux que les Israéliens. Un des résultats de la situation, toujours selon l'ONG Ir-Amin, est que plus de 8000 enfants palestiniens sont carrément privés d'accès à l'école.

À Gaza, à cause du blocus illégal qui restreint presque totalement l'entrée de matériaux de construction, il est pratiquement impossible de réparer ou de reconstruire les 273 écoles et les 12 institutions d'enseignement post-secondaire endommagées ou détruites dans le cadre de l'opération « Bordure protectrice » menée par l'armée israélienne en août 2014. Or déjà avant cette opération, il manquait au moins 200 écoles à Gaza, et 85% des écoles existantes, surpeuplées, devaient fonctionner avec un système de double vacation²⁰.

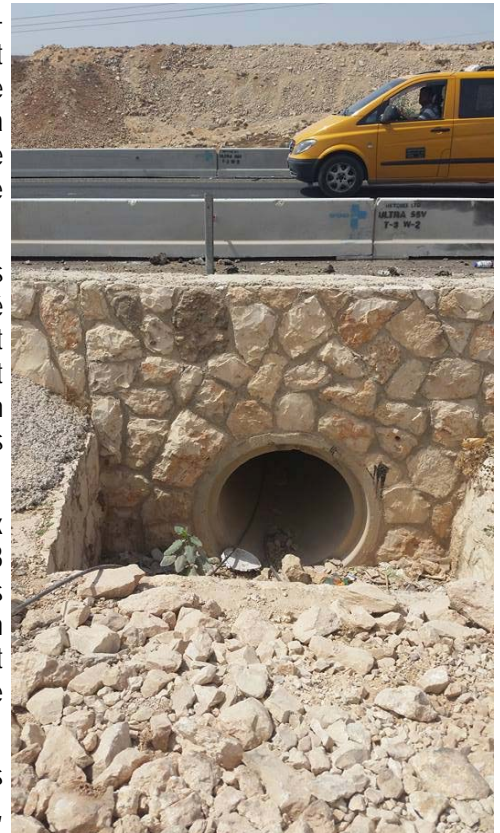
En Cisjordanie, l'instruction est obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans ; par contre les entraves à la mobilité (*checkpoints* et autres contrôles militaires, bouclages de territoire, Mur, etc.) sont telles qu'elles portent gravement atteinte au droit à l'éducation des enfants palestiniens.

Le simple fait de se rendre à l'école et de rentrer à la maison le soir pose un danger réel pour de nombreux enfants de Cisjordanie : fouilles et harcèlement aux *checkpoints* (parfois même arrestations et emprisonnements), attaques par des colons, exposition à des épisodes de violence, routes dangereuses, etc. Le déplacement peut prendre des heures et dans certaines communautés, les écoles ont dû raccourcir leurs horaires de fonctionnement pour permettre aux élèves, aux enseignant-e-s et au personnel administratif de se déplacer.

Les écoles et les universités peuvent aussi être la cible d'attaques de l'armée israélienne ou des colons. En 2014, l'ONG Defense for Children International – Palestine a documenté au moins cinq cas d'attaques militaires contre des écoles de Cisjordanie²¹. En octobre 2015, des enseignantes que nous avons rencontrées à l'Université de Birzeit nous faisaient part d'assauts armés contre les universités d'Al-Quds (Jérusalem) et de Tulkarem, avec des dommages matériels considérables et l'arrestation de plusieurs étudiants. Les attaques et le vandalisme par des colons sont également fréquents selon plusieurs sources, dont l'Office des Nations-Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Il n'est donc pas surprenant que pour de nombreux enfants palestiniens, la situation se traduise par des traumatismes, de l'anxiété et des difficultés d'apprentissage. Des blessures corporelles aux traumatismes psychologiques, les enfants et les adolescents palestiniens grandissent dans la peur constante. Des programmes comme *Apprendre en s'amusant*, mis sur pied par l'UNESCO, ou d'autres mis en place par des ONG palestiniennes, tentent d'apporter une réponse à la situation mais leurs ressources sont limitées face à l'ampleur des besoins.

Quand universités et écoles sont attaquées ou bombardées, quand étudiants et enseignants sont dans l'impossibilité d'atteindre leurs cours à cause des *checkpoints*, du Mur de l'apartheid et des gaz lacrymogènes fournis par les Américains, quand les conférenciers étrangers sont privés par Israël du droit d'entrer dans les Territoires palestiniens occupés, quand les institutions d'enseignement sont incapables d'importer du matériel ou des manuels scolaires, on peut imaginer les difficultés rencontrées par les jeunes palestiniens dans leur parcours académique et on ne peut qu'admirer la résilience et l'acharnement de ce peuple qui malgré tout, voit l'éducation comme une clé pour l'avenir.



La conduite de drainage que doivent traverser les enfants palestiniens pour passer sous l'autoroute et se rendre à l'école à Khan al-Ahmar. (Crédit : Julie Daignault)

¹⁹ <http://www.ir-amim.org.il/sites/default/files/education%20report%202014.pdf>

²⁰ Rapport OCHA sur les besoins humanitaires, novembre 2014. https://www.humanitarianresponse.info/en/system/files/documents/files/HNO_indesign_21November2014_draft2.pdf

²¹ https://d3n8a8pro7vhm.cloudfront.net/dcipalestine/pages/1314/attachments/original/1435333791/dci_report_2015_english_small.pdf?1435333791

LES FEMMES : LUTTER CONTRE L'OCCUPATION MAIS AUSSI POUR L'ÉGALITÉ

D'APRÈS LE TÉMOIGNAGE DE JULIE DAIGNAULT, DÉLÉGUÉE PAR LES PROFESSIONNEL-LE-S EN SOINS DE SANTÉ UNI-E-S (PSSU), FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC (FIQ)

Même si l'Autorité palestinienne est le seul gouvernement du monde arabe à avoir ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) sans aucune réserve, en 2014, il s'agissait essentiellement d'un geste symbolique puisque le pays n'est pas souverain. Dans les faits, et malgré la longue tradition de lutte des femmes palestiniennes, l'égalité entre hommes et femmes est encore très loin d'être acquise en Palestine. Il reste beaucoup à faire pour éliminer les lois discriminatoires, et les obstacles culturels et économiques à l'égalité sont nombreux.

Le taux de participation des femmes palestiniennes au marché du travail est très bas, soit 19,4% (2014), et les inégalités salariales sont importantes, avec un salaire quotidien moyen de 80,9 shekels (environ 27\$CAN) pour les femmes et de 105,8 shekels (environ 34\$CAN) pour les hommes (2014). Dans le secteur privé, beaucoup de femmes touchent une rémunération inférieure au salaire minimum légal. Le taux de chômage des femmes est également plus important que celui des hommes (38,4% pour les femmes et 23,9% pour les hommes en 2014), et ce sont les femmes possédant un diplôme universitaire qui ont le taux de chômage le plus élevé (50,6%)²².

Au cours du stage, nous avons eu le privilège de visiter deux coopératives artisanales créées par des femmes : la première dans le camp de Balata, près de Naplouse, et la deuxième dans le petit village d'Idhna, près de Hébron. Ces femmes, qui fabriquent des pièces d'artisanat pour assurer la subsistance de leurs familles, sont très fortes et capables de s'organiser avec très peu de moyens.

Une visite à l'Université Birzeit nous a aussi permis d'échanger avec des femmes engagées dont Eileen Kuttab. Cette sociologue réputée fait beaucoup de recherche sur la situation des femmes en Palestine et a fondé, avec d'autres collègues, l'Institut d'études des femmes de cette université. Elle est également la première femme élue présidente du Syndicat des professeurs et des employés de l'Université Birzeit, une implication qu'il faut saluer dans le contexte difficile de la Palestine.



Broderies de la coopérative de femmes « Women in Hebron » basées à Hébron et à Idna. (Crédit : Julie Daignault).



Eileen Kuttab, directrice du « Institute of Women's studies » de l'Université Birzeit à Ramallah. (Crédit : Julie Daignault)

Mme Kuttab nous a rapporté différents éléments de la situation des femmes. Dès 1920, une première union de femmes a été fondée en Palestine. Au cours des différents soulèvements, les femmes ont été les premières à répondre à l'appel de l'Intifada; que ce soit en organisant des manifestations ou en soutenant les familles palestiniennes qui subissent de plein fouet les conséquences de l'occupation. Évoluant dans un monde dominé par les hommes, il est difficile pour les femmes de gravir les échelons et d'occuper des postes de direction. Toutefois, l'avenir est prometteur puisque la majorité des étudiants qui fréquentent l'université sont des femmes. Plusieurs mouvements sociaux, auxquels participent grandement les femmes palestiniennes, jouent un rôle essentiel dans la cohésion sociale des territoires palestiniens. Toutefois, il semble plus difficile de développer des liens de solidarité entre les femmes israéliennes et palestiniennes, ce qui est assez compréhensible au vu de la situation.

Quel privilège d'avoir rencontré des femmes qui luttent au quotidien afin de faire reconnaître leurs droits. Ces femmes sont déterminées et persévérantes. Leur cause me touche profondément.

²² http://pcbs.gov.ps/portals/_pcbs/PressRelease/WomenDy2015E.pdf

L'ENVIRONNEMENT, VICTIME SILENCIEUSE DE L'OCCUPATION

D'APRÈS LE TÉMOIGNAGE DE MICHEL MORENCY, STAGIAIRE DÉLÉGUÉ PAR LE SYNDICAT DES EMPLOYÉ(E)S DE MAGASIN ET DE BUREAU DE LA SAQ (SEMB-SAQ-CSN)

«*Cher Lord Rothschild,*

J'ai le plaisir de vous adresser, au nom du gouvernement de Sa Majesté, la déclaration ci-dessous de sympathie à l'adresse des aspirations juives et sionistes, déclaration soumise au Parlement et approuvée par lui. Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte ni aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, ni aux droits et au statut politique dont les Juifs jouissent dans tout autre pays. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette déclaration à la connaissance de la Fédération sioniste. »

Arthur James Balfour

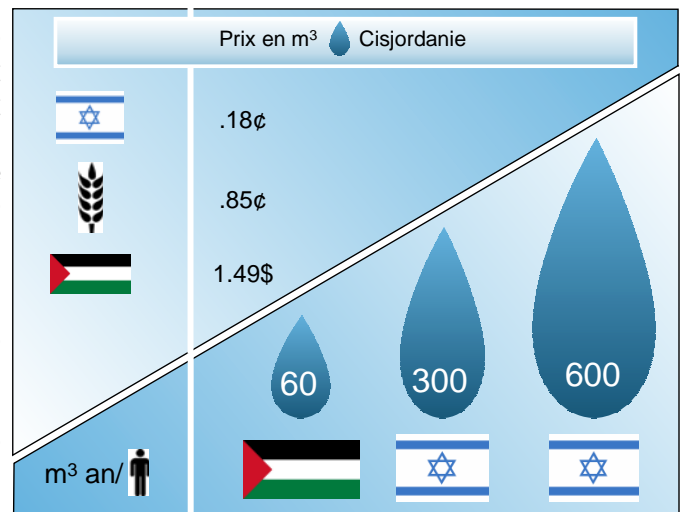
On peut considérer que la « Déclaration Balfour », publiée dans le Times de Londres le 9 novembre 1917, est à la source d'une grande partie des problèmes qui affectent le Proche-Orient d'aujourd'hui. Par cette lettre ouverte adressée à Lord Lionel Walter Rothschild, conseiller de la communauté juive britannique et financier du mouvement sioniste, Arthur Balfour, secrétaire d'État aux Affaires étrangères du Royaume-Uni, ouvre la voie à l'occupation de la Palestine.

Notre rapport de stage explore plusieurs des conséquences de cette occupation, mais j'ai souhaité me pencher en particulier sur quelques-uns de ses impacts environnementaux.

L'eau, un enjeu majeur du conflit

La dépossession de la Palestine ne concerne pas seulement son territoire mais aussi (sinon surtout) ses ressources naturelles, dont l'eau en tout premier lieu. Malheureusement, la Palestine est localisée à un des endroits du monde où les ressources en eau douce sont les plus précaires et l'État israélien, qui fait de l'eau une question de sécurité nationale, s'est assuré de s'accaparer de cette ressource bien au-delà de la ligne d'armistice de 1967. Les confiscations de terres palestiniennes pour la construction du Mur, par exemple, assurent en même temps à Israël le contrôle d'une majeure partie de l'aquifère occidental, la nappe phréatique la plus importante, tandis les constructions de colonies (particulièrement dans la vallée du Jourdain) servent aussi l'objectif stratégique de s'emparer des accès à l'eau.

L'eau est au cœur même du conflit israélo-palestinien. Sous contrôle israélien, elle est mise à profit (à plus de 75%) pour le développement des colonies de peuplement et de l'agriculture israéliennes, et revendue à prix fort aux Palestiniens, via la société nationale Mekorot. Il est interdit aux Palestiniens de creuser des puits ou de construire des ouvrages d'adduction, d'emmagasinement ou de traitement de l'eau sans obtenir un permis des Israéliens (lequel sera quasi systématiquement refusé). En « Zone C », même les citernes domestiques de collecte d'eau de pluie peuvent être confisquées ou démolies. En conséquence, d'après le dernier rapport sur le développement humain des Nations Unies, les Palestiniens ont en moyenne accès à 60m³ d'eau par personne par année, tandis que la moyenne varie de 300m³ pour les Israéliens à l'intérieur de la ligne d'armistice de 1967 à 600m³ pour les colons israéliens implantés en territoire palestinien.



Source: ARTV

L'exploitation excessive des cours d'eau et des nappes souterraines par la compagnie nationale israélienne Mekorot est aussi en voie de créer un désastre écologique sans précédent : l'assèchement progressif de la Mer Morte, dont le niveau baisse à un tel rythme qu'elle pourrait disparaître complètement d'ici 2050.

Sur un autre plan, la question des eaux usées représente elle aussi une grave menace pour la santé et la qualité de vie de populations déjà vulnérables⁷. Selon l'organisation de droits humains B'tselem, près d'un tiers des colonies israéliennes en Cisjordanie rejettent leurs eaux usées sans aucun traitement dans les cours d'eau saisonniers et les vallées environnantes, y compris des eaux contaminées par des rejets industriels toxiques. Il pourrait même s'agir dans certains cas d'une stratégie délibérée : une fois les terres palestiniennes contaminées et rendues inutilisables pour l'agriculture, il est plus facile de les confisquer « légalement » sous prétexte qu'elles sont inutilisées...

Du côté palestinien, à peine 6,3% des eaux usées sont traitées dans des installations collectives et 69% de la population dépend de fosses septiques pour le traitement des eaux usées. Seules quatre villes palestiniennes disposent d'installations de traitement des eaux et il est très difficile voire impossible de construire des infrastructures additionnelles, faute d'obtenir les permis nécessaires des Israéliens. À Gaza, le blocus israélien fait en sorte qu'il est interdit d'importer des tuyaux et d'autres matériaux de construction pour de tels ouvrages, et l'eau de certains puits est tellement contaminée que la Banque mondiale rapporte l'apparition de cas de méthémoglobinémie (« syndrome du bébé bleu ») à cause de la pollution de l'eau par les nitrates²³.

La Cisjordanie, dépotoir des Israéliens ?

Un des premiers aspects qui frappe lorsqu'on visite la Palestine pour la première fois est la quantité de déchets qu'on voit partout, abandonnés le long des autoroutes, dans les rues, ou sur les terrains vagues. Il n'est pas rare non plus de voir des amoncellements de déchets en train de brûler.

En Palestine, le manque de gestion adaptée des déchets solides, lié en bonne partie aux mesures israéliennes, présente une menace sérieuse pour l'environnement et pour la santé publique. Faute de permis pour établir des sites d'enfouissement sanitaire adéquats (la Cisjordanie n'en compte que trois), les déchets solides finissent généralement dans des décharges sauvages, des sites ouverts, non contrôlés et non surveillés, ou ils doivent être incinérés, avec les conséquences que l'on imagine pour l'environnement. De plus, selon l'Autorité environnementale palestinienne (AEP), Israël exporte des volumes importants de déchets en Cisjordanie, y inclus des déchets toxiques et dangereux²⁴. Dans la vallée du Jourdain, un site d'enfouissement (Tovlan) a également été créé à l'usage exclusif des colons et des Israéliens.

Les lacunes dans la gestion des déchets solides et leur lien avec les maladies paraissent évidents. De fait, le coût anticipé des maladies liées à une gestion incorrecte des déchets solides en Cisjordanie est estimé à 909 millions de dollars américains d'ici les 20 prochaines années (ARIJ-Applied Research Institute, Jérusalem, 2005).

Bien que les services de collecte des déchets se soient améliorés et que l'on puisse noter des efforts de la part de l'Autorité nationale palestinienne (ANP) pour développer des lois et des mesures visant à créer un système durable de gestion des déchets solides, le manque criant de financement et les diverses restrictions israéliennes ralentissent toute avancée à ce niveau. La communauté internationale et des ONG ont essayé d'améliorer la situation. Le gouvernement allemand a construit un nouveau projet d'élimination des déchets solides près de Ramallah, tandis que la Banque mondiale et la Commission européenne ont construit une usine de traitement des déchets solides près de Jénine, au nord de la Cisjordanie. Dans les faits, l'élimination non durable des déchets solides a conduit dans certaines municipalités à l'infiltration de substances toxiques dans les eaux souterraines : chlore, arsenic ou métaux lourds comme le cadmium, le mercure et le plomb. À Gaza par exemple, des études ont démontré que la plupart des puits environnants de la



Les déchets s'accumulent à Jérusalem Est, faute de services de collectes fonctionnels et réguliers. (Crédit : Julie Daignault)

décharge de Deir al-Balah avaient été contaminés par le lixiviat et présentaient des concentrations très élevées de polluants.

²³ http://www.phq.org/data/files/publications/general_reports/Reports/2009/worldbank_09.pdf

²⁴ <http://www.infosud.org/La-Cisjordanie-poubelle-d-Israel,6461>

De nombreux problèmes sont aussi créés par les industries implantées dans les colonies en Cisjordanie. Ces industries sont parmi les plus polluantes : plastiques, pesticides, cuirs et tannage, aluminium, amiante, ciment, piles, etc. On suspecte certaines entreprises de choisir la Cisjordanie pour échapper à la législation sur la protection de l'environnement appliquée en Israël. À titre d'exemple, la compagnie de pesticides israélienne Geshuri Advanced Technologies a été obligée de mettre un terme à ses opérations à Kfar Sava en Israël, suite à une décision judiciaire en réponse à une pétition des résident-e-s israélien-ne-s qui accusaient la compagnie d'une hausse des problèmes de santé liés à la pollution. Leur usine a donc été transférée dans une colonie appelée Nizanei Shalom près de Tulkarem, au nord de la Cisjordanie...

La situation politique et les activités israéliennes illégales en Palestine empêchent la planification et la mise en œuvre de plusieurs projets d'amélioration de l'environnement et nuisent à la promotion du développement durable. Les Palestiniens paient le prix de leur souveraineté limitée sur leur territoire et l'environnement en subit les conséquences.

Checkpoints immoraux, mur de séparation et dédoublement du système routier

Sous le prétexte de la sécurité pour ses colonies, le gouvernement israélien limite et contrôle les déplacements, s'approprie des territoires, dépouille et exproprie les habitants qui dans bien des cas sont présents depuis plusieurs générations. Le plan du gouvernement israélien a pour seul et unique but de consolider son emprise sur environ la moitié de la Cisjordanie. En érigeant le Mur de séparation, en multipliant les barrages et points de contrôle militaires (*checkpoints*) et en créant un réseau routier destiné uniquement à l'usage des citoyens et colons israéliens, le gouvernement israélien enracine sa domination en imposant un verrouillage à l'économie palestinienne, en plus de s'approprier les ressources. Les coûts et les répercussions négatives sur l'économie et sur l'environnement de la Palestine sont colossaux.

La défiguration des milieux imposée par ces infrastructures est une perte d'énergie, de temps et de ressources. L'obstruction des déplacements de la faune sauvage vient compromettre la migration des espèces. La végétation des milieux naturels, des terres agricoles, des zones boisées et des réserves naturelles est aussi touchée. En seulement 7 ans (de 1993 à 2000), il y aurait eu plus de 77 350 arbres fruitiers déracinés et 262 000 hectares confisqués²⁵ et cela, sans compter la détérioration des sols.



Des jeunes filles traversent un check point de Jérusalem au retour de l'école. (Crédit : Julie Daignault)

Qalqilya en est un bon exemple : premier endroit où les autorités israéliennes ont érigé leur Mur, la ville est maintenant presque totalement encerclée. Le printemps, comme les systèmes de canalisation ont été bouchés par le Mur, les eaux s'accumulent tout le long de son tracé et provoquent des inondations. Les zones d'écoulement auparavant drainées naturellement ne suffisent plus. Quand l'eau finit par s'assécher, elle laisse à découvert les déchets apportés dans son sillage et laisse place à un dépotoir à ciel ouvert aux odeurs nauséabondes. La poussière, le va-et-vient des nombreux camions, la transformation du paysage engendrent l'érosion et de multiples perturbations. La dynamique des eaux pluviales est aussi un facteur qui porte un stress supplémentaire sur la faune et la flore.

Négationnisme du patrimoine ou « mémoricide » palestinien

Avant notre départ, il nous restait quelques rencontres dont une dans Jérusalem Ouest. C'est lors de cette journée que j'ai pu constater les effets de l'épuration historique du patrimoine palestinien. Marchant dans Jérusalem pour nous rendre à notre rendez-vous, nous avons longé le cimetière de Ma'man Allah, le plus grand et le plus ancien cimetière musulman de la ville. Il remonte au XIII^e siècle et c'est à cet endroit que seraient enterrés les compagnons du prophète Mohammed et des Oulémas. Toutefois, un énorme chantier de construction domine le paysage ; j'étais loin de me douter que les Israéliens y construisaient un musée. Le projet,

²⁵ <http://www.france-palestine.org/Colonisation-et-environnement>

estimé à 250 millions de dollars, a été financé par le Centre Simon Wiesenthal des États-Unis. Ironiquement, ce musée, soi-disant de la tolérance, sera aussi nommé «le centre de la dignité humaine». Sa mission est de promouvoir la tolérance et la compréhension entre les différentes religions, juives, chrétiennes, musulmanes et autres, mais aussi entre les juifs eux-mêmes. Assez paradoxal comme situation ! Sur d'autres parties du cimetière, les Israéliens ont déjà construits des stationnements, des hôtels et un jardin pour les colons appelé «Le Jardin de l'Indépendance».

Mais le plus dévastateur a été notre visite au Canada Park ou Ayalon Park. À première vue, il s'agit d'un merveilleux endroit de quiétude et de beauté. Or si en soi, la création d'un parc national peut sembler une bonne chose, c'est sa façon de voir le jour qui pose pour le moins problème. Ce parc, financé par des dons provenant surtout du Canada, a été construit sur les ruines de trois villages palestiniens. Expulsés de force par l'armée israélienne en 1967, les villageois-es de Imwas, Yalu et Bayt Nuba n'ont eu que quelques heures pour ramasser leurs biens puis fuir vers Ramallah. Afin d'accélérer la cadence, l'armée israélienne tirait au-dessus des têtes des villageois-es. Plus de 31 000 personnes ont ainsi été chassées de leurs terres. Ces villages ont été complètement effacés et leurs habitant-e-s sont devenus des réfugié-e-s. Dans cet endroit devenu un parc récréo-touristique, jamais les différents panneaux d'information historique ne font mention de la disparition des villages palestiniens. Il ne reste que quelques vestiges que seules peuvent reconnaître les personnes qui sont au courant de l'histoire.



Le « Canada Park », financé par le Fonds national juif, sur des terres dont les Palestiniens ont été expulsés (Crédit : Julie Daignault)

D'autres sites subissent des menaces de destruction. La mosquée Al-Aqsa à Jérusalem, merveille du monde antique, a subi des pressions de destruction pour y reconstruire le Temple de Salomon. Pourtant cette mosquée a été déclarée patrimoine mondial protégé par l'UNESCO. La Palestine est très riche en vestiges archéologiques : Naplouse, Gaza, Hébron ou encore Bethléem regorgent de sites historiques difficilement protégeables en raison du conflit. Au sud de Gaza, dans la municipalité de Nuseirat, se trouve le monastère de Saint Hilarion, père du monachisme palestinien. Ce site est un vestige byzantin du 4^e siècle et dissimule la plus grande crypte du Proche-Orient. Depuis octobre 2011, il est sur la liste du World Monuments Fund, qui recense les 100 sites les plus menacés dans le monde. Nous devons préserver cet héritage commun.

Conclusion

Dans ce pays d'une grande richesse culturelle et historique, il est dommage de constater l'avidité de l'opresseur pour s'approprié et contrôler un territoire. Israël oublie que l'environnement n'a pas de frontières. Les dommages créés depuis plus de 70 ans touchent tous les peuples vivant sur ce territoire, affectent la biodiversité et seront malheureusement encore présents pour de nombreuses générations à venir.

Pendant notre stage de solidarité en Palestine, j'ai pu constater la répression qu'entraîne l'occupation. Chaque personne ayant participé à ce stage de solidarité avec la Palestine a vécu différentes émotions : colère, incompréhension, frustration, tristesse, mais heureusement aussi espoir, amitié et émerveillement. Pour ma part, les diverses problématiques de cette région m'étaient auparavant peu familières et me semblaient trop complexes. Sans être aujourd'hui un spécialiste de la question, ce stage enrichissant m'a permis d'ouvrir mes horizons sur la situation au Proche-Orient et m'a donné le désir de m'informer davantage, mais aussi de transmettre ce que j'ai vécu.

La Palestine est un pays occupé et en guerre, son économie est effondrée et sa population en situation de survie. Dans de telles conditions, la dégradation environnementale n'est qu'une souffrance supplémentaire pour les Palestiniens, qui sont profondément amoureux de leur pays.

UNE SANTÉ MINÉE PAR L'OCCUPATION

D'APRÈS LE TÉMOIGNAGE DE JULIE DAIGNAULT, DÉLÉGUÉE PAR LES PROFESSIONNEL-LE-S EN SOINS DE SANTÉ UNI-E-S (PSSU), FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC (FIQ)

Malheureusement, je n'ai pas eu l'occasion pendant le stage de rencontrer des professionnel-le-s de la santé afin de mieux comprendre comment sont dispensés les soins de santé en Palestine. Toutefois, multiples occasions nous ont été données de constater les conditions de vie difficiles du peuple palestinien en territoire occupé. Forcément, les conséquences sur la santé sont multiples.

Voici quelques exemples pour illustrer les conséquences du conflit sur le système sanitaire en Palestine. L'accès aux services de santé est très difficile pour les Palestinien-ne-s. Il y a certains soins de base accessibles dans les villages mais les soins spécialisés sont davantage dispensés dans les grandes villes. Or la grande problématique n'est pas de prendre un rendez-vous, mais d'arriver à s'y rendre!

En plus des routes que les Palestiniens ne peuvent emprunter, des détours à effectuer, des contrôles routiers (« *checkpoints* ») à traverser, les Palestinien-ne-s demeurant à l'extérieur de Jérusalem-Est ont besoin d'un permis de l'État d'Israël (qui prend un certain temps à avoir, on parle de semaines et même de mois ici!) afin d'avoir l'autorisation d'entrer dans la ville de Jérusalem pour y voir un médecin spécialiste. En effet, les meilleurs hôpitaux palestiniens sont concentrés à Jérusalem-Est. Même s'il existe plusieurs autres hôpitaux du côté palestinien, ceux-ci ont besoin de permis des Israéliens pour acheter de l'équipement et en conséquence, sont sous-équipés et doivent référer leurs patient-e-s à l'extérieur pour les examens ou les soins spécialisés. Si des interventions chirurgicales sont à prévoir, les patient-e-s doivent refaire tout le processus d'obtention d'un permis afin d'accéder aux soins.

Pour ne donner qu'un exemple, le journal israélien Haaretz rapportait l'an dernier²⁶ le cas de l'hôpital Al-Najah (Naplouse), en attente d'une approbation des autorités israéliennes pour pouvoir acquérir un appareil PET-scan, le premier du genre en Palestine. Sans l'accès à cet équipement spécialisé, comme le rappelle l'article, les médecins de Cisjordanie doivent référer leurs patient-e-s aux hôpitaux de Jérusalem-Est ou d'Israël pour passer des tests. Le processus, long et compliqué, commence par la référence par un médecin spécialiste, puis l'approbation par le ministère palestinien de la Santé, lui-même requis pour obtenir un permis des autorités militaires israéliennes...qui n'est pas toujours accordé.

Certaines équipes d'aide médicale parcourent les villages, mais elles ont également à passer les « *checkpoints* », de sorte qu'il arrive des situations où elles doivent rebrousser chemin sans avoir pu prodiguer les soins. Si un-e Palestinien-ne a un accident de la route, ce ne sont pas les ambulances d'Israël qui seront les premières répondantes et ce, même si les ambulanciers de l'État d'Israël se trouvent à proximité. Ainsi, peu importe les circonstances, c'est aux ambulances des territoires palestiniens que revient la responsabilité de desservir la population palestinienne, tout en devant composer avec de multiples contraintes imposées comme le temps d'attente aux « *checkpoints* » et les bouchons de circulation sur les routes palestiniennes, souvent à une seule voie! En ce qui concerne l'accès aux médicaments, il est difficile sur l'ensemble des territoires occupés et presque nul dans la Bande de Gaza.

Il existe plusieurs prestataires des soins en Palestine. Ainsi, le système de la santé est assuré en partie par le secteur public (ministère de la Santé), en partie par l'UNRWA pour la population des camps de réfugiés, en partie par des ONGs locales (par exemple UPMRC, le Croissant rouge, etc.), ou internationales (par ex. Médecins sans Frontières) et finalement, dans une moindre mesure, par le secteur privé. Selon le ministère palestinien de la Santé, la Palestine comptait en 2013 un total de 769 centres de santé de première ligne (dont 147 à Gaza).

En plus des petits bobos de tous les jours, il y a beaucoup de personnes blessées suite aux interventions de l'armée israélienne ou à la suite d'attaques des occupants des colonies israéliennes. Les Palestiniens vivent énormément d'insécurité et d'anxiété. Il y a même des postiers qui ont dû recevoir des soins suite à la manipulation d'enveloppes contaminées par du poison.

Nous savons bien que l'eau est un élément important de la santé. Israël s'est approprié le contrôle de l'eau. Des résident-e-s des maisons à Hébron, se trouvant au sud de Jérusalem, n'ont accès à l'eau qu'à raison de 3 heures par jour. Des rivières se sont asséchées suite à des installations de pompes pour permettre d'alimenter les colonies israéliennes au détriment des villages palestiniens. Pour n'avoir vu que de l'extérieur, les gazons et les fleurs sont très bien entretenues dans les colonies, mais imaginez les carences en eau et les conséquences sur la santé des Palestinien-ne-s. Dans les villages palestiniens des territoires occupés, nous avons vu énormément de déchets et d'ordures dans les rues. Les services de ramassage des déchets sont déficients alors les résidents n'ont d'autres choix que de les brûler à ciel ouvert. Pourtant, les effets néfastes sur la santé sont bien connus!

²⁶ <http://www.haaretz.com/israel-news/premium-1.636228>



*Une voiture de Médecins sans frontières stationnée dans le camp d'Aïda.
(Crédit : Julie Daignault)*

Pendant la visite du camp de réfugiés de Balata, nous avons croisé un véhicule de Médecins Sans Frontières (MSF). MSF y appuie une clinique de soins en santé mentale qui tente de venir en aide aux 28 000 réfugiés de ce camp d'une superficie d'environ 0,25km². Les conditions de vie sont extrêmement difficiles dans les camps de réfugiés où 70 personnes sont entassées dans la même maison et où l'accès à l'eau et à l'électricité est limité.

Les Palestiniens vivent une situation de grande précarité. Par exemple, plus de 75% des Palestiniens demeurant dans Jérusalem-Est vivent sous le seuil de la pauvreté²⁷. De plus, 1,5 millions de Palestiniens sont sans revenu et sans protection sociale. Nous avons visité le bureau de chômage des Palestiniens dans Jérusalem-Est, celui-ci étant différent du bureau destiné aux Israéliens puisqu'il y en a qu'un dans toute la ville et qu'il est à l'extérieur, contrairement à de nombreux bureaux pour les Israéliens qui sont à l'intérieur et

climatisés. Lors de cette visite, les intervenants ont expliqué au groupe de stagiaires les règles imposées aux travailleuses et travailleurs prestataires de l'assurance-chômage. La journée de notre visite était la journée destinée exclusivement aux femmes; elles doivent se rapporter au bureau de chômage une fois par semaine pour s'inscrire sans quoi elles risquent de voir leurs prestations annulées. Sous une chaleur accablante, ces femmes attendent en ligne afin de confirmer leur inscription. Malheureusement, malgré cette procédure de contrôle, plusieurs problèmes surviennent, comme par exemple lorsque les guichets manquent de papiers et qu'il est impossible de confirmer l'inscription des prestataires.

Beaucoup de Palestiniens doivent travailler jusqu'à un âge très avancé puisqu'ils ne bénéficient pas tous d'un régime de retraite. Par la suite, ce sont les enfants qui subviennent aux besoins des familles. Nous avons vu des enfants très jeunes travailler dans des champs d'agriculture contrôlés par Israël. On nous mentionne qu'ils sont payés bien en dessous du salaire minimum autorisé, comme beaucoup d'autres travailleurs par ailleurs. Il arrive également que les salaires ne soient versés qu'en partie ou très en retard et ce, pendant plusieurs mois.

Dans des circonstances aussi dures, il n'est pas étonnant que l'espérance de vie des Palestiniens soit de dix ans inférieure à celle des Israéliens...²⁸

UNE RÉSISTANCE AUX MULTIPLES VISAGES

D'APRÈS LE TÉMOIGNAGE DE MARIE-ÈVE GODBOUT, STAGIAIRE DÉLÉGUÉE PAR L'ALLIANCE DE LA FONCTION
PUBLIQUE CANADIENNE (AFPC-FTQ)

Au cours des derniers mois, les médias internationaux ont rapporté une regrettable multiplication des épisodes de violence entre la société civile palestinienne, les civils israéliens et les forces armées israéliennes. D'entrée de jeu, il faut souligner que cette violence plus visible, très médiatisée, fait écho à une violence constante, plus sournoise mais non moins grave (et tragiquement moins médiatisée), exercée par le gouvernement israélien contre la population palestinienne depuis près de 70 ans. Cette violence, militaire mais aussi administrative et systémique, rend insupportable la vie quotidienne des Palestiniens, dans tous les aspects de leur vie.

Lorsque des générations entières n'ont rien connu d'autre que cette implacable oppression quotidienne, il n'est guère étonnant que certains recourent à des gestes désespérés. Combien peut-il y avoir de rage, et combien reste-t-il d'espoir, dans l'esprit de quelqu'un qui attaque un soldat armé jusqu'aux dents avec un simple tournevis ?

²⁷ <http://www.jpost.com/Israel-News/Report-Poverty-rate-in-east-Jerusalem-at-75-percent-402983>

²⁸ <http://www.agencemediapalestine.fr/blog/2015/01/27/une-difference-de-dix-ans-desperance-de-vie-entre-palestiniens-et-israeliens/>

Pourtant, pendant le stage que nous avons eu la chance de vivre, nous avons rencontré des gens dont les actions visaient à développer une autre pratique de la résistance, loin des regards des médias. Ces gens fondaient leur résistance sur l'éducation, sur l'édification de la société civile palestinienne, sur la guérison des blessures occasionnées par l'Occupation pour donner des outils à la génération montante afin de répondre pacifiquement à la violence, constructivement à la destruction. Ce sont ces rencontres qui m'ont particulièrement marquée.

Au Centre culturel et théâtral Al-Rowwad, par exemple, la résistance passe par l'art, la beauté et la construction de la paix. Situé dans le camp de réfugiés d'Aida, près de Bethléem, cet établissement offre l'occasion aux habitants du secteur, jeunes et moins jeunes, d'assister à des cours et de participer à des projets artistiques. À travers la pratique de la danse, du théâtre, de la photo ou d'autres formes d'expression, les participants peuvent traduire et exprimer leurs émotions pour guérir les traumatismes causés par la violence quotidienne de l'Occupation. La solidarité et le sens de la communauté qui se développent entre les participants leur permettent de créer un lien social essentiel au renforcement de la résilience.



Lors de la manifestation hebdomadaire à Bil'in, ces enfants observent la scène familière de leur fenêtre, à deux pas des confrontations entre manifestant.e.s et soldats israéliens. Les gaz lacrymogènes ont été utilisés quelques moments plus tard. (Crédit : Julie Daignault)



Murale créée par les jeunes de Naplouse. (Crédit : Julie Daignault)

Le *Grassroots resistance committee* de Bil'in est un autre exemple de cette résistance pacifique. Depuis 11 ans, les habitants de ce village se mobilisent chaque semaine pour manifester contre l'occupation et pour réclamer la démolition du Mur, qui les empêche d'accéder à leurs terres agricoles. L'armée israélienne est elle aussi au rendez-vous, depuis 11 ans, pour réprimer violemment ces manifestations pacifiques à grands coups de gaz lacrymogènes voire de tirs. Pourtant, les habitants de Bil'in persévèrent et inventent chaque semaine de nouvelles actions symboliques pour livrer leur message. Avec les années, ces manifestations hebdomadaires ont acquis une portée plus large. Elles se sont étendues à d'autres villages palestiniens vivant une situation similaire, et reçoivent l'appui de militants venus de l'intérieur d'Israël ou de l'étranger. Le film primé, *Cinq caméras brisées*²⁹, rend compte de cette forme de résistance et de la réponse de l'occupant.

Le stage a été l'occasion de beaucoup d'autres rencontres. Le *Teacher Creativity Center*, basé à Ramallah, bâtit la résistance par l'éducation. Des campagnes de coalitions palestiniennes visant une mobilisation citoyenne internationale, comme Stop The Wall ou Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS), travaillent à susciter des pressions internationales contre l'État israélien. *L'Israeli Committee Against House Demolitions* (ICAHD) résiste par l'information, par l'interposition physique et par la reconstruction de maisons palestiniennes détruites par l'armée israélienne. *L'Alternative Information Center* (AIC), animée par des militants israéliens et palestiniens, résiste par la diffusion d'information.

Chacune dans leur domaine, ces organisations rencontrées pendant le stage bâtissent, à leur façon, une résistance citoyenne et pacifique aux multiples visages.

²⁹ http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=200620.html

FACE À LA MONTÉE DES VIOLENCES :

DÉCLARATION DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Montréal, le 5 novembre 2015 – Pour souligner ses 40 ans d'appui à des populations en lutte pour leur émancipation, le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) a organisé avec l'appui de l'Israeli Committee Against House Demolition (ICADH) un stage intersyndical de solidarité avec la Palestine auquel nous avons participé entre le 5 et le 18 septembre dernier.

Au retour de Palestine, nous sommes déterminés à informer le public québécois de la totale injustice et de l'oppression subies par la population palestinienne. Nous avons constaté une intensification des violations des droits humains à son endroit. Nous avons saisi l'ampleur de la complicité de la communauté internationale et du Canada dans la colonisation de la Palestine. L'occupation du territoire palestinien est une entreprise planifiée et systématique d'isolement, d'oppression physique et psychologique des communautés palestiniennes et d'appropriation de leur territoire, au mépris du droit international. Aujourd'hui, on en voit les conséquences : l'expansion de la crise de la mosquée Al Aqsa à l'ensemble du territoire palestinien fait craindre une généralisation des violences qui aura de nouveau un impact disproportionné sur les civils palestiniens.

À Jérusalem, par des moyens législatifs, administratifs, répressifs ou par une application inégale des normes, Israël prive le peuple palestinien de ses droits et lui fait subir de multiples discriminations. Il n'a pas accès aux mêmes services ou aux mêmes prestations sociales que les Israéliennes et les Israéliens. Il est privé du droit au logement, incapable d'obtenir ou de voir reconnaître ses droits de propriété. Des maisons familiales et des villages sont démolis arbitrairement, souvent de manière punitive, avec l'appui du bras armé de l'État.

En Cisjordanie, l'implantation de colonies illégales de peuplement, les déplacements forcés de populations, la monopolisation des ressources et le contrôle militaire briment les droits des Palestiniennes et Palestiniens et témoignent de l'absence d'une véritable volonté de paix de la part du gouvernement israélien. Dans la vallée du Jourdain et ailleurs, l'accès aux sources d'eau naturelles est limité ou monopolisé par les colonies de peuplement. Les Murs et autoroutes construits à grand frais sillonnent la Cisjordanie et Jérusalem. Ils limitent la libre circulation des personnes, menaçant l'accès aux soins de santé et à l'éducation. Ils coupent l'accès aux terres agricoles, compromettant la survie économique et alimentaire de plusieurs quartiers et villages. Étouffée, l'économie palestinienne offre peu d'emplois à une population dont une partie importante est contrainte de perdre plusieurs heures chaque jour pour passer des contrôles de sécurité et occuper un emploi.

Partout, les Palestiniennes et Palestiniens sont sujets à des arrestations arbitraires par les forces militaires israéliennes, peu importe leur âge, à tout moment du jour ou de la nuit, sans recours juridique juste ou équitable. Nous avons vu une population surveillée, intimidée, menacée, violente, humiliée, brisée jour après jour. Nous avons nous-mêmes subi les attitudes violentes des forces armées lors d'un rassemblement pacifique à Bil'in.

Nous avons été inspirés par la résistance pacifique, la résilience impressionnante et souriante, par l'espoir imperturbable des Palestiniennes et Palestiniens, tout comme des Israéliennes et les Israéliens luttant à leur côté pour plus de justice.

Nous continuerons, avec le soutien du CISO, à dénoncer l'appui inconditionnel du gouvernement canadien aux politiques racistes et illégales du gouvernement d'Israël en regard du droit international. Nous remercions les groupes palestiniens et israéliens inspirants qui nous ont accueillis. Nous ne nous taisons pas.

En tant que citoyennes et citoyens canadiens, dans le cadre des récentes élections fédérales, nous demandons aux député.e.s nouvellement élu.e.s :

- De juger les actions d'Israël à l'aune du droit international et des droits humains;
- De mettre fin à la complaisance coupable du gouvernement canadien face à l'entreprise de colonisation massive d'Israël en Cisjordanie et à ses politiques d'apartheid;
- De faire pression au sein de leur parti respectif pour que cesse cet appui canadien aux politiques illégales et racistes du gouvernement d'Israël.

Catherine Babin, Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski, Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (SEECR-FEC-CSQ)

Lucie Dumoulin, Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil (SERV-CSQ)

Denise Gagnon, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Marie-Ève Godbout, Alliance de la fonction publique canadienne (AFPC-FTQ)

Nathalie Guay, Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Michel Morency, Syndicat des employé(e)s de magasin et de bureau de la SAQ (SEMB-SAQ-CSN)

Amélie Nguyen, coordonnatrice, Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

DES RESSOURCES POUR AGIR

Le **Centre international de solidarité ouvrière (CISO)** travaille à mobiliser et sensibiliser le milieu syndical et la population en général en solidarité avec le peuple palestinien, par des activités d'information, de formation, de représentations politiques et de collecte de fonds. Vous pouvez appuyer ce travail en devenant membre, individuellement ou par le biais de votre organisation syndicale : <http://www.ciso.qc.ca>

La **Coalition BDS Québec** regroupe des organisations syndicales, communautaires, étudiantes, religieuses, de défense des droits, etc. en réponse à l'appel de la société civile palestinienne (9 juillet 2005) demandant le boycott, le désinvestissement et les sanctions contre Israël. La campagne BDS est une réponse citoyenne à l'impunité; une action citoyenne non-violente qui vise à faire pression pour qu'Israël respecte le droit international et les droits des Palestiniens-ne-s. <http://www.bdsquebec.ca>

Le **Bateau des femmes pour Gaza** est une coalition internationale d'organisations dont l'objectif est de mettre fin au blocus israélien et aussi de mettre fin à l'occupation et à la colonisation, de démanteler le Mur, de promouvoir le respect du droit au retour des réfugiés.e.s et la reconnaissance du droit des citoyens.ne.s arabo-palestiniens.ne.s d'Israël à une égalité totale. Au Québec et au Canada, plusieurs organisations dont la Fédération des femmes du Québec (FFQ) participent à la campagne : <http://canadaboatgaza.org>

Palestiniens et Juifs Unis (PAJU) est une organisation de défense des droits de la personne qui travaille à la promotion de la paix au Moyen-Orient et à l'éducation du public concernant la question palestinienne : www.pajumontreal.org

Voix juives indépendantes/Independent Jewish Voices Canada est une organisation de défense des droits de la personne qui promeut une résolution équilibrée du conflit israélo-palestinien, conforme au droit international et dans le respect des droits humains de tous : www.ijvcanada.org

Aide médicale pour la Palestine, une organisation humanitaire, a pour mission d'améliorer les conditions de vie et l'autonomie des Palestiniens-ne-s vivant au Moyen-Orient par le biais de projets d'aide d'urgence et de développement durable. L'AMP est en mesure d'émettre des reçus pour fins d'impôts pour les dons (no. d'organisation de bienfaisance 886421395RR00001) et ses coordonnées sont les suivantes : 5722, rue St-André, Montréal H2S 2K1, tél. (514) 843-7875. www.mapcan.org



CENTRE INTERNATIONAL DE
SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

565, Boul. Crémazie Est, bureau 3500
Montréal (Québec)
Canada, H2M 2V6

Téléphone : (514) 383-2266
Télécopieur : (514) 383-1143
Messagerie: ciso@ciso.qc.ca

À PROPOS

Le CISO est une organisation intersyndicale de solidarité internationale regroupant des organisations syndicales québécoises, des groupes populaires et des membres individuels. À travers nos activités d'éducation et de coopération, nous cherchons à créer des liens de solidarité entre travailleurs et travailleuses d'ici et d'ailleurs.

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!

WWW.CISO.QC.CA
